

L'Action Française

Jules, M. F. J.
201, rue Cobourg
Riv. 22 Orléans, Ont.

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LION ROULX



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE
BEAUDRY LEMAN
GUSTAVE BAUDOIN
JOSEPH BRUCHARD
PÈRE ALEXIS, cap.
MARCELLE GAGNON

UN SAUVAGE
x x x

MOT D'ORDRE:—LA SEMAINE SOCIALE DE QUÉBEC.....	449
LES INSTITUTIONS DE CRÉDIT.....	450
A LA "COULÉE JEAN GROU".....	465
FAISONS-NOUS CONNAITRE EN EUROPE.....	471
L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU NORD-OUEST.....	486
"L'ÉPOPÉE DE 1660 RACONTÉE A LA JEUNESSE".....	493
AGRESSION DES FÉNIENS.....	495
LA VIE DE L'Action française.....	502

PARTIE DOCUMENTAIRE :

DISCOURS AU PARLEMENT DE WINNIPEG: M. JOSEPH BERNIER; ALLOCUTION A LA SALLE SAINT-SULPICE: M. ANTONIO PERRAULT.....	508
---	-----

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

MONTRÉAL

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de dix millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. le Dr Joseph GAUVREAU, registraire du Collège des Médecins, vice-président; Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal. MM. Omer HÉROUX, journaliste, et Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal.

La plus importante Librairie et
Papeterie Française du Canada



Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

D'Articles de Bureaux	(6 différents)
Articles Religieux	(3 " ")
Livres Religieux	(7 " ")
Littérature et Science	(5 " ")
Livres et Articles de Classe	(8 " ")
Jeux, Cartes, Décorations	(7 " ")
Livres Canadiens	(2 " ")
Pièces de Théâtre	(1 complet)

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner + sa profession ou occupation + + + + +



GRANGER FRÈRES

Libraires, Papeters, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

UN ACTIF NATIONAL

Dans le Canada français, à l'heure actuelle, une maison financière solide et digne de toute confiance est un actif national. Nous croyons que notre maison est une institution de ce genre. Par ses directions en matière de placements elle a fait fructifier à 6% en moyenne, depuis quelques années, d'innombrables millions qui sans elle se seraient perdus dans toutes sortes de folles entreprises.

Versailles Vidricaire Boulais



LIMITÉE

MONTREAL

Immeuble Versailles
Tél: M. 7080

QUEBEC

80, rue S.-Pierre
Tél: 8620

OTTAWA

Imm. Banque Nationale
Tél: Queen 503

TEL. BELL: EST 2390

J. O. LABRECQUE & CIE

AGENTS POUR LE CHARBON

DIAMANT NOIR

ET LE

COKE

DE LA

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO.

141, RUE WOLFE,

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

TOUJOURS EN AVANT

**THE
PRIMUS**
Noir et Vert
naturel
En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

LA “STRATHCONA”

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Édifice Versailles)

90, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

*Cette compagnie, essentiellement canadienne-française, a été organisée en 1908,
avec une charte provinciale, et opère dans la province
de Québec seulement*

Capital autorisé.....	\$500,000
Capital souscrit.....	300,000
Capital payé.....	120,000

DÉPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la
“Canadian Fire Underwriters' Association”
quant à ses taux.

A.-A. Mondou, N. P.
Président et Gérant général.

J. Marchand,
Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

LIVRES D'OCCASION

Bourdaloue,	Oeuvres complètes,	16 vol. in-8 rel.	\$20.00
Buffon,	" "	14 " in-4 "	\$25.00
Massillon	" "	14 " in-8 "	\$10.00
Riancey,	Histoire du Monde	12 " in-8 "	\$6.00
Vigouroux,	Traité de Médecine	4 " in-8 "	\$5.00
Thiers,	Oeuvres complètes	30 " in-8 "	\$50.00
Reclus,	Géographie	19 " in-4 "	\$50.00

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

28-OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....	\$ 5,000,000.00
Capital payé et surplus.....	\$ 4,300,000.00
Actif total, au delà de.....	\$40,000,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W.-F. CARSLY, Vice-président et Directeur général: M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin (Ltée).

M. M. CHEVALIER, dir. général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président: L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

LA SEMAINE SOCIALE DE QUEBEC

Nous nous glorifions justement, en ces jours de perturbation générale, de l'ordre social qui règne dans notre province. Nos ennemis eux-mêmes sont contraints de l'admirer. Mais bien des facteurs menacent actuellement ses assises. Sa disparition porterait à notre race un rude coup. La guerre des classes ruine les plus fortes nations.

Or une oeuvre toute récente peut contribuer puissamment à repousser l'anarchie qui nous menace. Elle s'intitule : Les Semaines sociales du Canada. Elle a comme devise : la science pour l'action. Elle va d'année en année, telle une Université ambulante, tenir en différentes villes une session d'études. Quatre ou cinq fois par jour, durant près d'une semaine, elle rassemble autour d'une chaire où se succèdent des conférenciers de première valeur, une assistance d'élite. Et à ces auditeurs venus de partout : prêtres, législateurs, hommes et femmes d'oeuvres, industriels et ouvriers, jeunes gens et jeunes filles qu'intéressent les questions sociales, elle expose la doctrine catholique et l'applique aux problèmes du jour.

Cette année la ville choisie est Québec, la date : du 29 août au 3 septembre, le sujet : le syndicalisme. Qui se pénétrera des enseignements de cette semaine se mettra en état de servir efficacement la cause de l'ordre. Notre province a besoin plus que jamais de tels hommes, d'une élite catholique sociale. Pour l'honneur et le bien de notre race, répondons : présent, à l'appel des organisateurs de la Semaine de Québec.

LES INSTITUTIONS DE CRÉDIT

Quiconque prend la peine de s'arrêter un instant pour analyser les manifestations diverses de l'activité humaine doit être frappé par le rôle considérable du crédit dans la société moderne. L'homme, considéré comme individu et condamné par Dieu à ne compter que sur son travail pour tirer de la terre ce qui lui est nécessaire pour se nourrir, se vêtir et se loger, n'a pas besoin de crédit. Pendant de longs siècles l'homme trouva dans la culture de ses champs et dans l'élevage de ses animaux ce qui était indispensable à sa nourriture, à son vêtement et à son logement. Encore aujourd'hui des millions d'hommes naissent, croissent et se multiplient sans avoir recours, ou en tout cas dans une très faible mesure, au mécanisme compliqué du crédit. Cependant les hommes n'ayant pas tous les mêmes aptitudes et n'étant pas placés dans les mêmes conditions, une évolution lente et graduelle amena la division et la spécialisation du travail qui a pour conséquence inévitable l'échange des produits nécessaires ou utiles à la vie. Les échanges en nature permirent aux hommes de bénéficier de la variété de leur travail, mais il devint nécessaire de trouver un mode d'échange plus commode que celui qui consiste à échanger un boeuf pour une certaine quantité d'étoffe ou de bois. L'ingéniosité humaine eut alors recours à l'argent, comme mesure et instrument d'échange, et cet argent prit les formes les plus variées, depuis les peaux d'animaux, les coquillages, les cubes de thé et les balles de coton, jusqu'aux monnaies métalliques en cuivre, en bronze, en nickel, en argent et en or. En raison de l'importance sans cesse croissante des échanges qui furent encouragés et stimu-

lés par le développement des facilités de transport, la monnaie métallique devint à son tour insuffisante et fut supplantée, en grande partie, par des instruments de crédit dont la monnaie de papier est une des formes, sans être la plus importante ni celle qui joue le plus grand rôle.

Pour comprendre la fonction des institutions que nous avons à étudier, il faut se pénétrer de l'idée que le crédit n'est qu'un titre de créance donnant droit de réclamer, immédiatement ou plus tard, une part déterminée par les circonstances, des richesses alors existantes. Cette créance peut être aussi bien inscrite sur une feuille de papier qu'être représentée par des morceaux de métal; il suffit pour que le papier ou l'or ait rempli son rôle, qu'il soit accepté en échange des richesses qui font l'objet des convoitises humaines. Michelet dans son histoire de France s'exprime ainsi en parlant de l'Or: "Gardons-nous de dire du mal de l'Or. Comparé à la propriété féodale, à la terre, l'or est une forme supérieure de la richesse. Petite chose mobile, échangeable, divisible, facile à manier, facile à cacher, c'est la richesse subtilisée déjà, j'allais dire spiritualisée. Tant que la richesse fut immobile, l'homme, rattaché par elle à la terre et comme enraciné, n'avait guère plus de locomotion que la glèbe sur laquelle il rampait. Le propriétaire était une dépendance du sol, la terre emportait l'homme; aujourd'hui, c'est tout le contraire, l'homme enlève la terre concentrée et résumée par l'Or." On ne saurait mieux définir les avantages matériels qui résultent de l'emploi de l'Or comme instrument d'échange, mais comment trouver des expressions capables d'indiquer les progrès immenses qui ont été réalisés grâce à l'utilisation et à la généralisation du crédit. Le crédit est une des manifestations les plus remarquables de la civilisation, et si l'homme, en maîtrisant les forces de la nature, en domptant les animaux et en asservissant la matière créée, pour les faire servir à la satis-

faction de ses besoins, a réalisé des progrès immenses, il ne lui a été possible de bénéficier de l'étendue de ses conquêtes qu'en gagnant la confiance de ses semblables. Le crédit est né de la confiance des hommes les uns à l'égard des autres ; c'est elle qui l'alimente, le conserve et le développe. La confiance humaine est chose fragile et mobile, c'est une faculté délicate et sensible qu'il faut tantôt soutenir et stimuler, parfois restreindre et contrôler et toujours diriger et stabiliser. L'emploi de cette chose subtile et intangible, mais pourtant bien réelle, qu'on appelle le crédit a été rendu possible sur une grande échelle par des organisations qui se sont spécialisées dans sa conservation, son usage et sa distribution, et parmi ces institutions se trouvent les banques.

Les banques ne créent pas et ne fabriquent pas du crédit, mais elles contribuent avec d'autres organisations dont nous parlerons tantôt, à l'accumuler et à le faire circuler. Les banques remplissent à l'égard du crédit un rôle analogue à celui d'un réservoir destiné à emmagasiner, à conserver et à distribuer l'eau qui est nécessaire aux besoins d'un groupement quelconque d'humains ; le réservoir remplira sa fonction dans la mesure où les sources qui l'alimentent seront abondantes et constantes. En outre de remplir la fonction de "réservoirs de crédit", les banques sont des appareils compensateurs de l'activité humaine. Nous avons vu que la division du travail entraînait la nécessité des échanges, que ces échanges s'effectuaient en utilisant des instruments de crédit, et c'est la fonction des banques d'effectuer une compensation entre le produit du travail des uns et le produit du travail des autres. Ce rôle est important et quelques chiffres se rapportant au volume des transactions dans notre pays et dans notre province seront plus concluants que de longs commentaires :

Echanges entre les banques aux "chambres de compensation", pour chaque province, durant l'année 1920.

<i>Province</i>	
Québec	\$7,540,531,459.00
Ontario	6,904,908,623.00
Manitoba	3,057,452,638.00
Colombie Anglaise	1,061,107,104.00
Alberta	805,818,885.00
Nouveau-Brunswick	193,761,263.00
Nouvelle-Écosse	255,678,397.00
Saskatchewan	464,296,936.00
Total	\$20,283,555,305.00

Ces transactions au total de plus de vingt milliards de dollars ne représentent que les échanges entre clients de banques différentes et ne tiennent nullement compte des transactions innombrables effectuées entre clients d'une même banque, qui, possédant des succursales dans les centres agricoles et industriels d'une province et du pays, compense pour le compte de ses clients un volume considérable d'échanges. Il y a lieu de considérer en même temps le commerce extérieur du Canada, représenté par les exportations et les importations, qui s'est élevé durant la même année à deux milliards et demi de dollars, et c'est encore par l'entremise des banques que s'est effectuée la compensation entre nos créances et nos déboursés à l'étranger. Notons que toutes ces affaires ont été réglées par l'entremise des banques sans intervention de monnaie métallique et uniquement au moyen de papier et d'écriture dans leurs livres. D'ailleurs un autre rapprochement nous fera saisir en même temps que la réalité du crédit, un peu de son importance. Il suffit, en effet, de placer en regard, d'une part les chiffres de cent quatre-vingts millions de dollars représentant la totalité de l'encaisse-or au Canada, et, d'autre part, le chiffre total des dépôts dans toutes les ban-

ques au Canada qui s'élève à environ un milliard neuf cents millions de dollars (\$1,900,000,000). Ces dépôts dans les banques, qui sont du crédit fait aux banques, se retrouvent dans les prêts consentis par les banques, qui sont le crédit accordé par les banques. En d'autres termes, les banques distribuent le crédit qui leur est fait à elles-mêmes et cela dans la mesure où elles bénéficient du crédit du public, c'est-à-dire de la confiance du public. Ici encore les banques agissent comme agents compensateurs en mettant au service des besoins temporaires de crédit des uns, les disponibilités temporaires de crédit des autres. Cette compensation n'a plus un caractère mécanique comme la précédente, et elle s'effectue au moyen d'instruments plus délicats et plus difficiles à manier; elle a pour but de maintenir en activité les rouages du mécanisme économique afin que, par suite des échanges, chacun des membres du corps social puisse se procurer ce qui est nécessaire ou utile à sa vie; elle a aussi pour objet, parfois de stimuler la production des matières qui peuvent augmenter le bien-être et la richesse de la collectivité, et parfois de ralentir certaines activités qui pourraient compromettre l'équilibre général et mettre en péril les ressources de crédit accumulées par une collectivité quelconque.

D'où proviennent les ressources de crédit, non seulement celles qui alimentent les banques et qui sont loin d'être les plus importantes, mais encore celles qui animent et vivifient tout l'organisme économique d'un pays. Lorsque nous parvenons à produire au delà de ce que nous consommons, notre travail en s'accumulant devient soit un capital, soit une richesse qui est représentée soit par des biens réels mobiliers comme le blé ou le bois ou immobiliers comme la terre ou une maison, soit encore par des titres de créance qui nous donnent droit à une part de ces biens et de ces richesses; ces titres de créance, en circulant, deviennent des instruments de crédit, et, les dépôts

en banque se trouvent dans cette catégorie. Nous disions que les dépôts dans les banques ne constituent pas les ressources de crédit les plus importantes, et il suffit pour s'en convaincre de constater que pour chaque individu la part de sa fortune représentée par des dépôts en banque est bien faible, et de se rappeler qu'à côté du total des dépôts dans les banques qui s'élève à un milliard neuf cents millions de dollars, le gouvernement canadien à lui seul doit à ses nationaux près de deux milliards de dollars, que les gouvernements provinciaux doivent des centaines de millions, que les cités, villes et corporations municipales et scolaires ont des emprunts qui se totalisent à plusieurs centaines de millions, que la plupart des grandes industries publiques et privées empruntent sur obligations, débetures et actions des sommes d'argent fabuleuses, et qu'enfin, les particuliers empruntent les uns des autres, en gageant leurs biens mobiliers ou immobiliers, des montants dont le total est énorme. Tout cela est du crédit et tout cela s'est tellement incorporé à notre vie journalière et à notre organisation économique que nous ne songeons pas plus à remarquer les manifestations du crédit qu'à nous étonner de constater que l'air pénètre dans nos poumons pour vivifier et purifier le sang qui transporte la chaleur dans tout notre organisme.

Le dépôt en banque a cependant cette caractéristique d'être, après la monnaie, la forme de crédit la plus facilement et la plus rapidement utilisable, et c'est pourquoi aucun pays, aucun peuple, aucune race, aucun groupement homogène n'a le droit de se désintéresser de la question des banques, s'il veut vivre sa vie propre, suivant son génie et ses traditions, et donner à son essor économique la direction qui lui paraît la plus avantageuse pour la collectivité. Le développement des banques conformément à la politique nationale est en fonction directe, à la fois de la prospérité économique, et du degré

de civilisation dans l'ordre matériel auquel un peuple est parvenu ; inversement, une nation qui confie à des institutions étrangères le contrôle et l'administration de ses affaires de banque est généralement en retard dans son développement économique. S'il est vrai, comme on se plaît parfois à le répéter, que les banques n'ont ni cœur ni âme, pourquoi existe-t-il dans les pays les plus avancés des banques nationales ? Quelle est la raison d'être de la Banque d'Angleterre, de la Banque de France, des banques fédérales de Réserve aux États-Unis, de la Banque d'Allemagne, de la Banque Nationale de Belgique ? Pourquoi constatons-nous que des intérêts particuliers se groupent et unissent leurs ressources pour organiser des banques écossaises, anglaises, allemandes ou juives ; pourquoi organise-t-on des banques industrielles, commerciales ou agricoles ? Si la fonction des banques était purement mécanique et consistait uniquement à compenser des échanges représentés par des morceaux de papier, il serait beaucoup plus simple d'organiser une chambre de compensation internationale où viendraient s'annuler les transactions mondiales.

Il y a évidemment quelque chose de plus important à réaliser par l'entremise des banques, et, il suffit de regarder autour de soi pour constater que les mots qui désignent et différencient les banques correspondent aux idées et aux volontés qui animent ces corps constitués qui ont pour but de canaliser dans une direction choisie et déterminée les énergies accumulées et les forces disponibles de la collectivité qui vient leur confier une partie importante du produit de son travail. En effet, transiger avec une banque, c'est mettre son travail à la disposition de cette banque, et cela est vrai, qu'il s'agisse du client déposant ou du client emprunteur ; le premier par son travail et son économie a accumulé des instruments de crédit qu'il vient confier à sa banque jusqu'à ce qu'il les ré-

clame pour ses propres besoins, et le second, en venant demander des facilités de crédit, vient offrir son travail pour distribuer des richesses existantes ou pour créer de nouvelles richesses. Si le travail est la condition de l'homme, n'est-il pas de la plus haute importance de diriger ses efforts vers le but qu'en commun avec d'autres hommes il désire atteindre? Les individus, les familles et les races ont des qualités, des défauts et des ambitions différents. Nous sommes en face d'un problème dont la solution affecte des êtres vivants qui se distinguent les uns des autres par leur idéal, leur éducation, leur instruction et leurs aptitudes, et pour peu que l'on veuille conserver cet idéal, maintenir cette éducation, assurer cette instruction et développer dans le meilleur sens ces aptitudes, il nous paraît indispensable ou tout au moins bien préférable de confier la conservation et la distribution du crédit accumulé par une collectivité à ceux d'entre ses membres qui ont les qualifications nécessaires, et qui, s'inspirant aux mêmes sources, tendent vers le même idéal. Placé dans un milieu social quelconque, le rôle de la banque est d'utiliser au meilleur avantage de la communauté les disponibilités qui lui sont confiées afin de seconder ceux qui contribuent à augmenter le bien-être général, en exploitant les richesses mises à la disposition de ce groupement par le Créateur, ou en facilitant la distribution des objets qui améliorent les conditions de la vie humaine. La banque doit également stimuler et aider les activités qui paraissent orientées dans une direction utile à la communauté et qui s'appuient à la fois, sur les qualités fondamentales d'une race ou d'une population et sur les richesses naturelles d'un pays ou d'une région ; elle doit d'autre part décourager les efforts qui paraissent devoir rester stériles et détourner des énergies précieuses d'entreprises qui ne reposent que sur un optimisme irraisonné. Ce rôle est difficile à remplir, les circonstances viennent souvent

faire obstacle à l'idée directrice qui doit inspirer l'administration d'une banque, et d'ailleurs toutes les institutions humaines traînent avec elles les imperfections et les tares qui grèvent l'humanité. Est-ce à dire que, faute de pouvoir atteindre à la perfection, il faille renoncer à améliorer ce qui existe et à utiliser ce qui rend et peut continuer de rendre d'immenses services ?

Les banques font plus que remplir une fonction économique, elles s'acquittent d'une mission. Cette mission, pour qui sait la comprendre, est assez importante dans son accomplissement et dans ses conséquences, pour que ceux qui en ont assumé la charge reçoivent l'appui et la coopération des personnes qui réfléchissent et qui s'efforcent d'orienter leur existence sans se contenter d'être emportées aveuglément dans le tourbillon de la poussière humaine. Ceux qui sont chargés de la direction et de l'administration des banques, et qui sont conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités, peuvent ignorer la critique de ceux qui ne connaissent pas ce qu'ils condamnent, qui diminuent ce qu'ils ne peuvent apprécier et qui se dispensent de faire leur part de devoir social en dépréciant ce qu'ils devraient soutenir et encourager. Cette mission donne aussi le droit à ceux qui la remplissent de protester contre une opinion trop répandue et qui démontre chez ceux qui l'expriment un grand manque de réflexion ou une grande ignorance ; c'est celle qui tend à déprécier la carrière de banque et à décourager ceux qui voudraient y entrer. C'est une grave erreur économique et c'est une lourde faute nationale de ne pas savoir apprécier le rôle vital des banques et les services importants qu'elles peuvent et doivent rendre à la société, et de ne pas comprendre l'importance d'avoir pour les administrer des employés possédant les qualités de caractère et d'intelligence nécessaires auxquelles doivent s'ajouter des connaissances suffisantes. Lorsque ces qualifi-

cations se rencontrent, l'employé de banque a droit à la considération du public, car il occupe une position de confiance, comportant des responsabilités, et il fait oeuvre utile à la société, qui de son côté a le devoir, non pas un devoir de charité ou de philanthropie, mais un devoir égoïste vis-à-vis d'elle-même, de permettre aux institutions qui forment et emploient ces hommes, de les rémunérer convenablement, en accordant à celles-ci l'appui moral et matériel qu'elles méritent.

Chaque banque donne la mesure assez exacte de la confiance que les membres de la collectivité dont elle dépend ont en eux-mêmes et les uns à l'égard des autres. La banque est une institution de crédit; elle invite la confiance des uns afin de faire confiance aux autres; elle rapproche les disponibilités des uns, des besoins et des nécessités des autres; elle est le trait d'union entre des confiances qui sont ou qui devraient être réciproques; elle accorde sa confiance à ceux qu'elle juge la mériter, dans la mesure où on la lui accorde à elle-même. Une banque est un miroir où se reflètent la prospérité, la richesse et la puissance matérielle de la collectivité où se poursuivent ses opérations. Lorsque l'image qu'on aperçoit donne une impression de force, de santé et de vigueur, on est en droit de conclure qu'elle provient d'un groupe possédant ces qualités. Lorsque l'image accuse au contraire certains traits dénotant l'hésitation, la timidité, la crainte ou la faiblesse, la conclusion s'impose également. Est-il juste de faire porter au miroir la responsabilité entière de l'image qui s'y projette? Il est relativement facile de se procurer des miroirs plus grands ou plus parfaits, mais ce qui est plus lent et plus difficile, c'est de faire disparaître les causes qui transmettent au miroir des traits moins virils et l'expression d'une volonté moins consciente de sa force.

Nous constatons tantôt que les banques n'absorbent qu'une partie des ressources de crédit d'un pays, et, qu'à côté

des dépôts en banque, il existe d'autres formes de crédit. Le crédit public représenté par les débetures nationales, provinciales, municipales et scolaires, et le crédit représenté par les obligations industrielles, les parts préférentielles, les actions ordinaires, le prêt hypothécaire, etc., absorbent des milliards de dollars de la richesse publique. Il existe des institutions et des organisations qui se spécialisent dans la distribution des valeurs mobilières et dans leur absorption par le public. Le crédit que ces institutions ont pour rôle de diriger, ce n'est plus le dépôt que l'on confie temporairement à une banque, c'est le crédit que l'on désire immobiliser pour un temps plus ou moins long et qui prend le nom de placement. Parmi ces organisations, signalons les agents de change et les courtiers en obligations et autres valeurs. Les agents de change ont pour fonction de faciliter les échanges de titres mobiliers, ce qui s'effectue à la Bourse, comme les banques ont pour mission de faciliter tous les échanges, ce qui s'effectue à la Chambre des Compensations. Le rôle des courtiers en obligations est de servir d'intermédiaires entre le public qui possède des disponibilités de crédit et qui désire effectuer des placements, et les corporations publiques ou privées et les particuliers qui ont besoin de capital pour une période assez longue, soit pour effectuer des améliorations publiques qui bénéficieront à la collectivité, soit pour augmenter la production ou la distribution des produits nécessaires ou utiles à la vie. Les agents de change et les courtiers en valeurs mobilières ont à remplir une mission beaucoup plus importante que ne l'indique un examen sommaire de leurs opérations. Pas plus que dans le cas des banques leur fonction est-elle purement mécanique; ces institutions, qui ont une part importante dans la distribution du crédit, ont ou doivent avoir un coeur et une âme, si elles veulent accomplir leur devoir social vis-à-vis la communauté qui les patronise et les

fait vivre. Leur part de responsabilité est grande à l'égard du public qui a droit de compter sur leur droiture, sur leur compétence, sur leur jugement, sur leur désintéressement et sur leur patriotisme large et éclairé. Il arrive trop souvent qu'un profit immédiat fait perdre de vue un avantage beaucoup plus grand, beaucoup plus permanent et surtout beaucoup plus général. L'orientation donnée au placement par les hommes de finance est extrêmement importante au point de vue des grands intérêts moraux, nationaux et matériels d'un pays, d'une race ou d'une collectivité quelconque. Mettre son crédit, c'est mettre son travail à la disposition des autres, et, qui oserait soutenir qu'il soit indifférent que notre travail soit employé dans la direction que nous avons choisie ou pour des fins entièrement opposées. Combien de gens poursuivent un idéal, s'imposent des sacrifices et des privations dans la poursuite d'une idée, et ne songent même pas à seconder l'effort de leur volonté et de leur intelligence par les ressources matérielles dont ils disposent; que dis-je! ils ne songent même pas à regarder si ces ressources matérielles ne sont pas employées dans un sens diamétralement opposé au leur. La myopie de l'esprit est plus générale que celle des yeux. Dans un pays jeune et en pleine période de développement comme le Canada, croyez-vous qu'il soit sage de se désintéresser de l'emploi de nos ressources de crédit; pouvons-nous impunément accorder des crédits à l'étranger pour financer des chemins de fer, des tramways, des routes, des industries ou des constructions; dans la province de Québec sommes-nous arrivés à un point où nous n'avons plus de richesses naturelles à mettre en valeur et à exploiter! Il semblerait raisonnable de demander à ceux qui assument la charge de conserver et de distribuer le crédit de s'inspirer, dans la conduite de leurs opérations, aux mêmes sources morales et intellectuelles que la collectivité dont ils doivent grouper et

non disperser les efforts afin d'atteindre à une commune prospérité économique.

Cet examen d'une question complexe et très vaste serait manifestement trop incomplet s'il n'était fait mention des institutions qui ont pour but d'encourager et de stimuler l'épargne qui n'est que l'économie des richesses sur lesquelles s'appuie le crédit. L'économie se présente à nous sous deux formes principales, l'économie-consommation et l'économie-conservation ou prévoyance; la première consiste à satisfaire à ses besoins et à ses désirs raisonnables en consommant le moins de richesses possible, c'est-à-dire à tirer le meilleur parti des choses ou de l'argent qu'on a à sa disposition; la seconde s'applique à la conservation des biens que l'on possède, ainsi l'assurance-vie et l'assurance-incendie sont deux formes de l'économie-conservation; mais il en est une troisième qui consiste à songer à des besoins futurs au lieu de satisfaire des besoins ou des désirs présents, autrement dit, qui consiste à mettre quelque chose de côté pour le lendemain ou pour la vieillesse ou pour ses enfants. Il ne faudrait pas cependant se méprendre sur le caractère de l'épargne et croire que toute privation soit une économie. Lorsque l'épargne est prélevée sur le nécessaire ou même sur des besoins légitimes elle est plutôt funeste qu'utile. Il est absurde de sacrifier le présent à l'avenir toutes les fois que le sacrifice du présent est de nature à compromettre l'avenir. Celui qui transforme ses économies en éducation, afin d'acquérir ou de donner à d'autres les qualités de caractère qui en feront des hommes moralement forts, et en instruction, afin de se procurer pour lui-même ou pour les siens, des outils de travail plus effectifs, réalise, nous semble-t-il, l'épargne sous sa forme la plus élevée et la plus désirable. Mais ce sont là les considérations morales du problème économique, et celles-ci ont été admirablement traitées dans un article précédent. Malgré l'attrait

des sentiers moins arides, ne nous engageons point où nous risquerions de nous perdre.

Épargne et crédit ! qui songerait de nos jours à les séparer et à délimiter exactement où finit le rôle de l'une et où commence celui de l'autre ? L'épargne et le crédit habitent les mêmes demeures et sont protégés par les mêmes lois ; leur garde et leur conservation sont confiées aux mêmes gens ; leur croissance et leurs progrès sont intimement liés. Les gouvernements, les corps publics, les banques, les caisses d'épargne, les caisses populaires encouragent, protègent et stimulent l'épargne qui se transforme en crédit pour seconder le travail de ceux qui créeront de nouvelles richesses. Les institutions qui recueillent l'épargne à titre temporaire et jusqu'à ce que soient effectués les placements permanents sont, d'abord, les banques, puis les caisses d'épargne, les caisses populaires, et enfin, les banquiers privés. Nous avons examiné le rôle des banques ; celui des autres organisations ne s'en distingue que par l'importance des transactions et par la nature spéciale ou exclusive des crédits qu'elles accordent. Les caisses ou banques d'épargne limitent les crédits qu'elles font à l'achat d'obligations publiques ou à des prêts sur valeurs de bourse ; les caisses populaires s'efforcent d'encourager la petite épargne et de seconder par le crédit personnel les initiatives individuelles qui paraissent dignes d'encouragement. Toutes ces institutions sont utiles et peuvent rendre de grands services pourvu qu'elles soient bien administrées et qu'elles tendent, en s'inspirant des règles que tracent la prudence et l'expérience, vers le but et l'idéal que poursuit la collectivité. La division du travail et la diversité des entreprises présentent des avantages qu'il ne faut pas ignorer, à la condition cependant que les forces accumulées et les énergies mobilisées d'un peuple, d'une race ou d'un groupement quel-

conque ne soient pas dispersées ou dirigées dans des sens opposés.

Les richesses naturelles et le labeur humain sont les sources de toute prospérité matérielle et les bases sur lesquelles reposent l'édifice économique. Nous avons raison d'avoir confiance dans la province de Québec, parce que son sol est fertile, ses forêts immenses, ses cours d'eau à la fois accessibles à la navigation et grands producteurs d'énergie hydraulique, ses richesses minières suffisantes, son climat salubre, mais surtout et par-dessus tout, parce que les hommes qui l'habitent ont le travail en honneur. Il nous reste cependant de grands progrès à réaliser, et ce serait une erreur grave que de fermer les yeux sur les lacunes nombreuses qui se manifestent dans notre organisation sociale et économique. Il faut perfectionner et répandre l'instruction à tous les degrés, par l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, par les études techniques et par les cours universitaires. Dans ce siècle de coopération et d'association, il est nécessaire de coordonner les énergies au lieu de se condamner à l'impuissance en face d'une concurrence forte et unifiée, en les dispersant. Nous devons prendre conscience de notre force individuelle et collective afin d'acquérir cette qualité indispensable au succès, la confiance en soi-même et la confiance les uns dans les autres. On ne peut vraiment demander aux autres d'avoir plus de confiance en nous que nous n'en avons nous-mêmes. Pour atteindre notre plein développement économique, en conservant notre idéal moral et national, il faut non seulement vouloir la fin mais il faut aussi prendre les moyens.

BEAUDRY LEMAN.

A LA "COULÉE JEAN GROU"

Près de l'extrémité nord de l'île de Montréal, un ruisseau serpentant déverse lentement ses eaux dans la rivière des Prairies. Sans bruit, il coule le long d'une ferme qui, depuis deux cent vingt-cinq ans et de génération en génération, appartient à une famille de cultivateurs nommée Lajunesse dit Desnoyers.

Sur les bords ondulés de ce ruisseau, se dressaient autrefois, comme rangés en palissade, de grands frênes dont il ne reste plus que quelques rejetons rachitiques; on eût dit une redoute. Et, précisément, la tradition voulait qu'aux premiers temps de la colonie, un combat valeureux s'y fût livré contre les sauvages. De nos jours encore, la charrue frappe parfois sous terre quelque vieux vestige de la bataille, et les mamans, aux alentours, pour calmer leurs marmots trop frétilants, menacent de les faire scalper par de terribles Iroquois qui, la nuit, rôdent autour de la maison...

Mais quand ce combat s'était-il au juste livré, dans quelles circonstances, avec quel résultat? Quels étaient, de notre côté, les combattants? On n'en savait trop rien jusqu'au jour récent où quelques inlassables et intelligents chercheurs, dont les loisirs sont consacrés à recueillir et à classer des fragments d'histoire, parvinrent à reconstituer suffisamment cette page sanglante de notre passé canadien.

Le combat eut lieu en 1690, au lendemain du massacre de Lachine. Enorgueillis par leurs succès et encouragés par la politique vacillante et inhabile qu'avait suivie Denonville, les Iroquois multipliaient alors leurs attaques autour de Ville-Marie et rendaient la culture des terres presque impossible. Séparés par bandes, se glissant dans la forêt comme des cou-

leuvres, ils tombaient à l'improviste tantôt sur un fort, tantôt sur les habitations isolées. Si ces attaques furent repoussées à Verchères, et à de Repentigny, elles ne réussirent que trop à Lachenaie, à Saint-Ours, à Contrecoeur, à Saint-François. Nos gens y furent massacrés. Au surplus, les colonies anglaises, aidées des Cinq-Cantons, entreprenaient la même année, par terre et par mer, une attaque formidable contre la Nouvelle-France. L'horizon était sombre. Mais Frontenac venait de débarquer à Québec. Son énergie avait rendu le courage aux colons et le mot d'ordre était d'attaquer.

Or, le 2 juillet 1690, une petite troupe canadienne, sous les ordres de sieur Colombe et comprenant entre 20 et 25 hommes, était ostensiblement réunie dans un fort qui existait alors près du bout de l'île, dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles. On l'appelait "le petit fort d'en bas" parce qu'il en existait un autre, dans le "haut" de la paroisse, près de l'église. Ce petit fort est disparu, c'est entendu. On ne sait même plus où il était situé, ce qui est encore mieux et à peu près dans la note. Formaient partie de cette troupe, entre autres, le capitaine Richard Lafleur, le chirurgien Jalot et Jean Grou, alors propriétaire de la ferme "Lajeunesse". Tout à coup, la nouvelle parvient au fort qu'une de ces bandes d'Iroquois, forte d'environ cent hommes de guerre, navigue tout près, dans la rivière des Prairies. L'attaque est immédiatement décidée et l'on part. Par malheur, notre petite troupe, qui comptait surprendre l'ennemi, le fut elle-même. Le résultat du combat et nos archives d'ailleurs n'en témoignent que trop clairement. Embusqués le long de ce ruisseau que nous décrivions en commençant et que nos mémoires nomment "la coulée Jean Grou", les Iroquois foncent sur les nôtres, leur tuent dix hommes et en font quatre autres prisonniers. Le combat est acharné pourtant puisque, d'autre part, trente sauvages sont abattus. Ce qui reste de nos sol-

dats, et "à la faveur du bois", cherche refuge dans le fort. Les Iroquois repassent la rivière, débarquent vis-à-vis, à Laronnaie, et y célèbrent la victoire en brûlant vifs quelques-uns de leurs prisonniers, dont Jean Grou. Nos morts ont d'abord pour linceul le champ même du combat ; on les y enterre à la hâte, aux pieds d'un gros arbre dont on montre encore le site. Quatre ans après, leurs restes sont transportés en terre sainte et inhumés dans le cimetière de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles. Puis, ce fut le grand oubli.¹

C'est ce sombre épisode de notre histoire, maintenant consigné définitivement dans nos annales, que la Ligue d'Action française a voulu raviver en organisant, à la coulée Jean Grou, le dimanche, 11 juin dernier, son premier pèlerinage historique de 1921.

Ne convenait-il pas, en effet, qu'après avoir, l'an dernier, glorifié l'héroïsme couronné de Dollard et de ses braves, l'on songeât aux soldats de la coulée Jean Grou ? A Carillon, ce fut la journée des morts illustres. Ici, ce fut celle du sacrifice ignoré, — celui de ces colons qui, tout simplement, sans auréole, "se firent tuer sur place" pour que l'ennemi ne passât pas. Leur dévouement n'eut sans doute pas, sur nos destinées, l'effet considérable du combat du Long-Sault. Pourtant, qui niera sa part d'influence dans la victoire finale contre l'Iroquois ? Et si, par ailleurs, Dollard représente la gloire, le grand coup de clairon qui réveille et dirige les énergies, les morts de la coulée Jean Grou représentent les qualités latentes de la race sans lesquelles l'acte d'éclat ne se fût pas produit. Si, dans les toiles de Rembrandt, il n'y avait pas

¹ L'acte d'inhumation, dressé en 1694, lors de la translation, ne contient que huit noms : Sieur Colombe, Joseph de Maintenon Larue, G. Galot, chirurgien, Richard Lafleur, capitaine, Larose dit Carrière, Jean Baudouin, fils, Pierre Mantha, fils, et le soldat nommé Jean.

d'ombres épaisses, il n'y aurait pas non plus de ces clartés émouvantes.

Environ 250 pèlerins répondirent à l'appel. Debout et chapeau bas, nous entendîmes M. l'abbé Lionel Groulx nous raconter les péripéties du combat. Il nous dit tout, — sauf que Jean Grou, l'un des glorieux captifs, était son aïeul. Puis, M. l'abbé Groulx, M. le curé Philippe Perrier, président de la Ligue d'Action française, et M. le docteur Prince nous montrent combien nous devons au sacrifice de tous ces braves, et quel devoir ce sacrifice nous impose : la lutte a changé d'aspect, elle dure encore ; lutte incessante des races les unes contre les autres et dans laquelle chaque groupement ethnique tend à évoluer selon des caractéristiques qui lui sont propres ; lutte nécessaire, ajouterai-je, puisque l'effort, l'obstacle est de l'essence même de la vie et comme la condition de tout progrès ; lutte bienfaisante enfin, puisque, sans elle, les minorités s'endorment et tendent à se fondre avec les races plus puissantes qui les enveloppent. Et cette lutte n'est pas seulement l'affaire de quelques-uns, elle est la chose de tous. Chacun se doit d'y jouer son rôle, si modeste soit-il : les fleuves sont faits de gouttes d'eau. Cette lutte n'est pas non plus l'affaire de quelques années, d'une génération ; elle est l'affaire de toujours. Et le sacrifice des anciens ne vaudra pleinement qu'à la condition que nous, leurs descendants, nous sachions la continuer, non plus contre l'Iroquois mais contre tout ce qui s'oppose à notre développement national, légitime et contre la pénétration chez nous de la mentalité et des habitudes de l'étranger.

Au reste, qui donc a dit que "ce qu'il y a de plus vivant dans le présent c'est le passé" ? Nous sommes une conséquence ; nos aïeux sont la cause. Notre tempérament national, nos croyances religieuses, notre génie propre, notre langue, tout cela est l'ensemble et comme l'évolution d'hier :

c'est ce qui nous reste des anciens. Au fait, n'est-ce pas un peu tout cela, la communion des morts?

Aussi bien, le pèlerinage historique à la coulée Jean Grou fut-il une sorte de petite communion nationale avec notre passé. Et nous en sommes revenus plus canadiens-français.

Et à ce propos, qu'il nous soit permis d'exprimer le désir que ces pèlerinages historiques deviennent plus fréquents chez nous, et que l'on en organise tout spécialement pour l'enfant. L'attention de nos commissions scolaires ne devrait-elle pas être attirée sur ce point? Le pèlerinage historique est la leçon de choses de l'histoire. La mise en scène qui l'accompagne et qui en est le propre, frappe l'imagination mal-léable de l'enfant; elle s'y imprime en traits indélébiles, bien autrement que ne saurait le faire le récit platonique d'un fait historique entre les murs d'une classe. Ces pèlerinages ne supposent pas, en général, de longs voyages. Nous avons, sur place, tout ce qu'il faut. Quelle est, autour de Montréal, la paroisse où l'on ne saurait trouver un site ou un monument historiques? A nous de nous en servir; c'est peut-être une manière d'en assurer la conservation. Aux États-Unis, ces pèlerinages sont d'usage fréquent. Ne craignons pas, sous ce rapport, d'imiter l'Américain; nous ne nous faisons pas scrupule, par ailleurs, de lui emprunter beaucoup de mal.

Avant de nous séparer, M. l'abbé Groulx émet le vœu que, sur la route, tout près de la coulée, l'on dresse bientôt une croix de pierre pour y graver les noms de nos combattants. Il appartient, semble-t-il, à la paroisse de la Rivière-des-Prairies, dans les limites de laquelle est maintenant situé le lieu du combat, de prendre l'initiative du mouvement. La Ligue d'Action française y apportera son concours le plus actif.

Puis, à cette communion nationale, vint s'adjoindre, en

la fortifiant, la communion dans la prière. Tous, à genoux, récitèrent à haute voix, pour les morts de la coulée Jean Grou, ce *De profundis* si vieux et pourtant toujours si neuf. Et les mots d'espérance allèrent se perdre sur les mêmes mottes de terre qui, le 2 juillet 1690, avaient entendu le bruit de la bataille.

Et nous songions que, comme celui des martyrs dans les arènes romaines, le sang de nos braves, que cette terre avait bu, était devenu une semence féconde...

Gustave BAUDOIN.

Montréal, le 7 août 1921.

Viennent de paraître : 1. *Nos historiens* d'Henri d'Arles. Cours de critique littéraire professé à Montréal sous les auspices de l'Action française. Beau volume de 250 pages. Prix : 90 sous. On sait quel succès obtinrent l'hiver dernier les leçons d'Henri d'Arles. C'est le premier ouvrage de critique qui ait encore été publié sur les historiens canadiens. 2. *Vers l'Émancipation*, (première période), de l'abbé Lionel Groulx. Cours d'histoire du Canada professé à l'Université de Montréal. Beau volume de plus de 316 pages. Prix : \$1.00. Cet ouvrage fait suite aux *Lendemain de conquête* du même auteur. L'historien y a fait le tableau de la période qui a précédé l'Acte de Québec, l'une des plus importantes de notre passé. 3. *Si Dollard revenait...* de l'abbé Lionel Groulx. Dixième mille. Réimpression avec une couverture en deux couleurs.

FAISONS-NOUS CONNAÎTRE EN EUROPE

L'Esprit-Saint a dit: "Curam habe de bono nomine—Prenez soin de votre bon renom." Cette recommandation s'adresse aux nations non moins qu'aux individus. (Card. Amette)

(Epigraphe de la revue de propagande
"Les Amitiés Catholiques Françaises")

Il n'y a probablement aucun peuple aussi peu et aussi mal connu en Europe que les Canadiens français. Pourtant, nous aurions grand intérêt à nous présenter. Londres, Paris et Rome, les trois centres les plus importants pour nous au triple point de vue politique, national et religieux, ont même depuis quelques années changé leur ignorance à notre égard en quelque chose de pire: des assembleurs de nuages, inspirés par des intérêts divers, ont projeté sur notre compte des amas d'erreurs dont nous prendrons dix ans à nous libérer.

Nous sursautons chaque fois qu'on nous écrit en anglais de Paris ou de Rome; Michelle LeNormand rougit de s'entendre dire par une jeune Française: "Vous êtes Canadien-

Note de la rédaction.—Notre collaborateur émet sur la nécessité de nous faire connaître à l'étranger et particulièrement en France des conseils qui valent assurément leur poids. En toute justice pour notre bureau de direction, nous devons ajouter que ce genre de propagande le préoccupe depuis longtemps. C'est en partie pour réaliser l'un de ses projets que l'*Action française* a voulu devenir le comité correspondant des *Amitiés catholiques françaises à l'étranger*. D'autres pourparlers engagés depuis plusieurs mois déjà paraissent en bonne voie d'aboutir. Et nous croyons que l'année prochaine des voix autorisées parleront de nous et à d'excellentes tribunes.

ne? Donc vous parlez anglais!" Des professeurs de grands collèges là-bas sont tout surpris d'apprendre que nos manuels, nos grammaires, nos dictionnaires, nos livres de prix sont les leurs, que rien ne ressemble tant à une bibliothèque française qu'une bibliothèque canadienne-française. Un ecclésiastique étudiant en France écrit textuellement : "L'on nous croit tellement anglais que l'on s'étonne que nous chantions, que nous prêchions en français, qu'un missionnaire français puisse se faire comprendre dans nos villes et nos campagnes. Il faut dire que, durant la guerre, tous les tracts, affiches et journaux de l'armée canadienne étaient en anglais. Les soldats d'ici qui ont vécu par-ci par-là avec l'armée canadienne se sont trouvés avec des majorités anglaises, où l'on parlait anglais. Tout l'extérieur était anglais. Les articles de commerce canadiens qui ont passé par leurs mains étaient de marque et de firmes anglaises. Et que de firmes canadiennes-françaises ont un nom anglais! et ça va se multipliant sans cesse".... Même la géographie nous trahit avec ses cartes bariolées de noms anglais ou sauvages pour indiquer nos villes, nos provinces et nos diocèses canadiens-français.

Ceux des Français qui ne nous prennent pas pour des Anglais nous croient métis, sang-mêlés, plus ou moins trappeurs et absolument inaptes à gouverner, à instruire, à convertir des Anglais ordinaires, en tout cas, fatalement voués à disparaître dans le gouffre américain, comme des immigrants d'Europe et les peuplades des Montagnes Rocheuses.

Sur trente-neuf millions de Français, s'en trouve-t-il, je ne dis pas un million, ni cent mille, ni mille, mais une centaine qui nous connaissent bien? Nous nous fâchons dur quand on nous découvre, mais à qui la faute? Au visiteur? Pas du tout, mais à nous! On ne nous connaît pas? Sachons donc nous présenter! On croit que nous n'existons pas? Prouvons le contraire en donnant signe de vie, en écrivant,

en exposant nos luttes et nos espérances ! Quand une race a la langue française à son service et des écrivains de grand style, elle est coupable de ne pas écrire partout, de se renfermer dédaigneusement dans sa tour d'ivoire, de laisser toute liberté à ses détracteurs.

... "Nous aurions le dessus si mes confrères savaient peindre", dit le lion de La Fontaine, devant le tableau du Lion terrassé par un seul homme. Nous savons écrire le français, les revues de France et les plus lues à l'étranger nous sont ouvertes et sollicitent des articles sur le Canada par des Canadiens ; nous pourrions aider, faire triompher nos causes en les exposant devant l'opinion, ce souverain nouveau ; nous pourrions prévenir et détourner les attentats que nous prodiguent certaines puissances qui agissent dans l'ombre, qui craignent fort la lumière et qui se trouvent très bien d'une victime qu'on égorge en silence. Qu'est-ce qui fait la force de l'Irlande aujourd'hui ? C'est l'opinion mondiale qu'elle s'est donnée la peine de soulever. Et les Juifs ? quel art n'ont-ils pas de crier au *progrom*, d'apitoyer, de révolter les nations, dès qu'un Polonais de Varsovie tire les oreilles ou la barbe d'un usurier convaincu d'espionnage... Et nous, ignorés depuis cent cinquante ans, sortis de notre oubli pendant la guerre pour nous voir produits devant l'Europe, selon la version fausse des journaux anglais ; incompris et méconnus des plus sympathiques éléments de France, nous n'avons même pas expliqué dans des revues comme le *Correspondant*, qui nous y invitait spécialement, le cas et la conduite de notre peuple vilipendé partout. Que faisons-nous donc de l'opinion, de l'histoire ? Un peuple qui se respecte n'a pas le droit de s'en désintéresser. Les livres bleus, gris, blancs, verts ou jaunes que publient les Etats en guerre n'ont pas d'autre but que de plaider leur cause devant le tribunal suprême des peuples qui flétrit les attentats et qui sauve le droit accablé, qui

grandira, qui fera triompher notre cause, si nous daignons seulement reconnaître sa compétence et donner notre version des faits. La contumace ne fut-elle pas toujours regardée comme un aveu de crime ?

Nous vivons ici des années de guerre morale ; nous sommes d'éternels belligérants, les défenseurs obligés d'un patrimoine de traditions que nous proclamons intangible et que nous gardons intact. Nous posons chaque jour des actes dont le récit est essentiellement article d'exportation ; car pour les peuples comme les hommes, la citation à l'ordre du jour est un soutien, un excitant, une exaltation. Il faut que le monde sache nos buts de guerre, et pourquoi nous tranchons un coin et des îlots distincts sur la carte d'Amérique. Nous devons faire savoir partout que nous existons, et qui nous sommes, ce que nous avons été et ce que nous serons, les luttes que nous livrons pour la vie et pour la qualité. Du coup nous prendrons rang parmi les petits peuples avec lesquels on sympathise, dont la cause ne meurt pas parce qu'elle devient la cause du droit éternel et universel.

C'est depuis six ans surtout que nous aurions dû nous expliquer, tout au moins répondre du tac au tac à la kyrielle d'outrages, de soupçons mauvais et de pures calomnies dont nous cinglaient les périodiques de France et d'Angleterre. On nous maudissait en Europe à millions d'exemplaires : nous levions les épaules, tout au plus nous contre-maudissions au Canada en petits comités. . . Un Canadien français qui vit à Londres depuis vingt ans, et qui pour sa part multipliait les rectifications dans le *Times*, écrivait à un haut officiel de notre province de Québec (dont les millions allaient au Fonds patriotique et aux autres oeuvres de guerre) que, si nous ne pouvions consacrer au moins \$50,000 à venger notre honneur, nous étions indignes du nom français.

Nous avons placidement tout essuyé sans que s'émussent

nos chefs d'état de Québec, ni nos représentants de Londres, de Paris, ni même celui de Bruxelles, cet ancien journaliste fervent des lumières, que nous venons de banqueter, et à qui la ruée allemande procurait beaucoup de loisirs en le délogeant de Belgique pour l'installer à Paris jusqu'à l'occupation définitive de ses bureaux. Les rares articles exportés d'ici visaient des personnalités, servaient de petites rancunes et nous faisaient tort. Les Français envoyés en mission pour gagner notre sympathie à la France osaient à peine nous servir des discours adoucis, et de retour là-bas, ils se faisaient nos avocats, ils expliquaient notre attitude, ils plaidaient notre cause, la cause que nous nous obstinions à ne pas plaider, à ne pas gagner.

De tout temps, les visiteurs de France ont été surpris de découvrir ici tant de belles choses que nous ne prenions pas la peine de faire connaître; ils nous invitaient à ne plus les cacher sous le boisseau, à les produire, à les afficher même, et cela dans notre intérêt car il est sûr que certaines issues judiciaires de Londres, certains procédés ou procédures des congrégations romaines, certaines décisions, nominations et interprétations peuvent subir des changements de détail, de forme et même de fond, selon qu'on a affaire à une race bien vivante qui conquiert ou à une tribu qui se meurt dans sa réserve et qui ne crie déjà plus.

Mais parlons donc! Puisque nous écrivons le français jusqu'à l'élégance, servons-nous-en. "Le successeur des Bourbons, a dit Maurras, c'est l'homme de lettres". Que nos écrivains soient du moins nos gardes aux frontières, nos gendarmes du dehors, nos ambassadeurs auprès de Sa Majesté l'opinion. Ils écrivent certes de magnifiques ouvrages, mais rarement connus, hors de chez nous, de ceux qui devraient les lire. M. Le Goffic le constatait hier encore à propos du roman de Louis Hémon: "Si nos livres sont lus là-bas, les

livres canadiens sont assez peu lus chez nous." C'est dans les grandes revues de Paris qu'il faut exposer nos questions. N'a-t-on pas remarqué, depuis la guerre surtout, le grand nombre d'articles sur la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie, l'Irlande, la Pologne et les autres petits peuples qui, comme nous, ont besoin de l'opinion du monde? L'adage américain des affaires est aussi vrai pour les nations que pour les firmes : *Keep before the public*. Saisissons l'attention ! Parlons, parlons, débitons notre histoire, tant qu'on voudra nous écouter. Et Dieu merci, ce n'est pas l'hospitalité des journaux et des revues de France qui nous manquera.

* * *

Dans leur hâte sympathique d'obtenir de la copie sur nous et sur notre cause, ils se rabattent souvent sur des morceaux d'une valeur fort contestable. C'est ainsi que le *Monde nouveau*, grande revue publiée à triple édition, à Paris, à New-York et à Londres, et qui exhibe à défaut de beaux noms d'écrivains, de jolies prétentions, donnait en février une très médiocre étude d'un Canadien domicilié à Paris, sur *l'Etat d'esprit actuel des Canadiens français*.

L'auteur, un jeune R. de Roquebrune, de Montréal, écrit, avec la profondeur de vue et le style d'un bachelier de talent moyen, un filandreux article qu'il faudrait redresser ou même refaire. On élaguerait tout ce qui s'y trouve d'enfantin, de faux, d'injuste pour nous, d'incohérent jusqu'à la contradiction inclusivement ; on tracerait un plan, on y glisserait des idées, quelque chose qui se tient et qui renseigne, et tout le monde s'en trouverait mieux, les Français qui liraient, et nous aussi, qui serions moins mal connus.

Quand il ne force point son talent, M. de Roquebrune arrive à dire des choses qui certes ne sont pas neuves ni profondes, mais du moins qui ne faussent rien et ne font de tort à personne. C'est ainsi qu'il parle censément de trois facteurs

de notre survivance française : notre grande natalité, le maintien de la langue dans toute sa pureté, et la culture classique. A part cela, il est phraseur décadent, cubiste, impressionniste, tout ce qu'on voudra, mais nullement qualifié pour écrire dans les revues sérieuses sur le caractère des peuples et sur l'état d'esprit actuel, passé ou futur de ses compatriotes.

Dans une première partie, M. de Roquebrune estompe un vague aspect physique du Canada : les Français n'y verront rien, nous n'y voyons qu'une plate caricature. Montréal "est à *des lieux de l'océan*". Voilà qui renseigne. Il faut deux jours de paquebot pour franchir ces lieues... "Québec est l'une des villes les plus cocasses du monde" et "la cité la plus inquiétante de l'univers". Ne sommes-nous pas, en effet, au pays des Apaches? "Le palais du gouvernement est immense et sans aucun intérêt." Tout de même! les connaisseurs le rangeaient parmi les rares beaux édifices du pays... "Les grands lacs canadiens... sont assez ennuyeux à voir. Ils ne sont vraiment bien que sur la carte avec leurs noms au milieu." Diantre! mais que faites-vous de la mer?... Enfin! on ne discute des goûts ni des couleurs, surtout avec des chers maîtres, dont le système de poids et mesures n'est pas le système ordinaire, et qui déplorent notre connaissance de "la littérature en celluloid de M. Bazin" et des "romans huileux de M. Bordeaux".

On peut s'imaginer ce que seront l'aspect moral, l'état actuel des Canadiens français vus sous un tel verre déformant. Il est très facile pour nous de hausser les épaules sur ces enfantins sophismes, mais les Français, eux? les Européens qui nous connaissent si peu, qui croiront tout ce qui se dira de nous, surtout par un des nôtres? Pouvons-nous les laisser à la merci du premier griffonneur? Ne devons-nous pas leur offrir la vérité, une doctrine solide, dans des pages claires et lisibles?

L'auteur veut, comme tout le monde, l'accord entre les deux races canadiennes, mais un accord si intime qu'il nous fondrait en une seule race. La faute en est surtout à nous si ça va mal: "Une des grandes causes de divergences... date de 1759... L'orgueil du vainqueur et l'orgueil encore plus ardent du vaincu continuent à s'affronter. Cependant cette cause de mésentente est moindre que la différence de langues.. Il ne manque plus pour souder l'unité des Canadiens qu'un grand élément national et la destruction de quelques préjugés."

Quel sera cet événement frappant qui forgera les deux races en un bloc solide? L'auteur ne l'insinue pas. Quels sont les quelques préjugés à détruire? D'après les lignes qui précèdent, le premier serait évidemment l'une des deux langues, puisque la "différence de langues est la pire cause de mésentente". C'est le français, peut-être, qui devrait disparaître? Excusez du peu! Ce serait une éloquente preuve de bonne volonté de notre part: les Anglais céderont-ils quelque chose, de leur côté? L'auteur ne leur demande rien. Ils sont pourtant agrémentés de certains préjugés fort décoratifs, par exemple de ce proverbial esprit insulaire, de cette insupportable morgue qui fait de l'anglais-race le plus égoïste des êtres et le moins disposé à admettre un égal. Longtemps avant la guerre, Barrès définissait le Barbare "un homme pour qui les autres hommes ne comptent pas". Après lui, Chesterton dans *La Barbarie de Berlin*, son tract de guerre éminemment réversible sur toutes les races soi-disant supérieures, dominatrices et impérialistes, développe la même idée et conclut que "le Barbare est un cyclope qui ne peut regarder une question de deux points de vue, mais rien que du sien", qu' "il diffère de tous les patriotes par son impuissance à comprendre le patriotisme des autres", qu'il "demande à tous d'admirer ses grands yeux bleus: s'ils le font, c'est qu'ils ont

des yeux inférieurs; s'ils ne le font pas, c'est qu'ils n'ont pas d'yeux"...

Et vous voulez, brave jeune homme, que nous nous fondions en une seule race canadienne? Si encore vous disiez en un peuple, composé de deux races comme le peuple belge, on pourrait s'entendre et faire des vœux pour que, dans un avenir plus ou moins lointain, nos Anglais devenus continentaux perdent leur exclusivisme d'insulaires, incapables de concevoir des associés qui ne soient pas leurs chevaux avec eux pour cavaliers. M. de Roquebrune se garde bien de leur demander tant; c'est entendre que les sacrifices seront tous de notre côté. Dégustons encore un peu de ce sublime fâtras: "Pour les questions physiques (*sic*) de progrès matériel, de bien-être, de fortune, les deux races du Canada s'entendent parfaitement. Là où l'accord semble plus difficile, c'est dans le domaine des idées et dans celui des tendances intellectuelles." On s'y attendait bien, vu que l'argent est international, qu'il n'a pas d'odeur, qu'il survit même aux pires guerres et que, par contre, la chose la moins internationale est proprement ce "domaine des idées" qui différencie les races, dont la culture, les traditions, l'âme et la vie doivent, sous peine de disparaître, rester absolument pures et intactes, hors de la portée des hommes d'affaires.

Il semble que tout soit dit sur la dualité de races: les Anglais sont anglais, et nous français, et ni les uns ni les autres ne veulent abdiquer. Et pourtant il s'agit bien de nous fondre en une seule race, que dis-je? cette fusion, ce métissage, cette absorption mutuelle, ce double camouflage est déjà commencé, donc à moitié achevé: "Il est certain qu'il existe déjà un embryon de *race* canadienne, une sorte d'élite qui tient aux deux races-mères, dont la culture double a élargi l'esprit, et qui est destinée sans doute à devenir les nouveaux conquérants, les maîtres du

Canada. Un sir Wilfrid Laurier est le premier et le plus frappant exemple de ce Canadien complet, définitif, dont l'évolution est terminée, qui a conquis entièrement son caractère essentiel. Ce grand homme qui eut à la fois de la précision dans l'esprit et de l'enthousiasme, qui fut un réaliste et un idéaliste, est le prototype, semble-t-il, du vrai Canadien. Sa grande figure est le symbole de la nation entière, car il a été Canadien intégral, il a été ce par quoi un Canadien est un Français et un Anglais et surtout, peut-être, ce par quoi il ne l'est plus."

Et voilà ! Et ce galimatias ne se réfute pas pour la bonne raison que ça ne veut rien dire. Le Canadien, même intégral, est français *OU* anglais et non pas "un français *ET* un anglais", encore moins ni l'un ni l'autre. Sir Wilfrid Laurier était et se proclamait Canadien français, il confessait que les Anglais ne lui avaient jamais pardonné "la tache originelle", et à la fin de sa vie, devant les abandons et les explosions de fanatisme, il avouait volontiers, nous dit-on, qu'il avait gâché sa carrière à vouloir non pas fondre, mais seulement rapprocher les deux races.

M. de Roquebrune lui-même, pour entrevoir "l'embryon de race" qu'il rêve, multiplie les inconséquences et tâche d'oublier notre orgueil de vaincu, pire que celui du vainqueur, notre langue aimée, caressée plus que jamais, notre culture spiritualiste qui nous sépare de plus en plus des voisins enfoncés dans la matière. Sans compter d'autres motifs que l'auteur nous attribue en longues lignes d'insultes et de calomnies : "Un nationalisme étroit leur fait mépriser tout ce qui n'est pas eux ou de chez eux. Et ils poussent l'exclusivisme très loin, jusqu'aux limites extrêmes où l'horreur de l'étranger peut entraîner un vieux peuple asservi à ses souvenirs ancestraux." Puis, le Canadien français est "un arriéré pour tout ce qui est vie intellectuelle et culture". Son esprit est

“demeuré stationnaire”. Il n’a “aucune curiosité intellectuelle, aucun effort artistique, aucun mouvement de liberté morale. C’est un peuple encore dans l’enfance de l’esprit”. Il se défie de l’Angleterre et de la France. “Il y a quelque chose de tragique dans cette peur malade qu’ils ont de l’esprit français.”...

Et vous voulez que nos cousins de France ne nous prennent pas pour des sauvages? Voyons, M. Laroque badinait-il? Qu’il songe aux Français et aux étrangers qui nous ignorent, nous et lui aussi, et qui peuvent le croire!... Il assène trois grandes pages d’horreurs aux pauvres Canadiens français, ses frères après tout, si mal connus, si calomniés, si désireux de survivre, si respectueux des libertés de tous, et ne trouve rien contre les Anglais si dominateurs, si acharnés contre nos droits, si jaloux d’exister seuls et de surprimer les autres. A-t-il seulement un mot qui renseigne les Européens sur nos griefs à nous? sur nos luttes de l’Ontario et de l’Ouest, sur les campagnes de haine dont nous sommes victimes et sur les appétits d’ogre dont nous devons nous défendre?

* * *

Décidément, il faut nous garder contre de telles équipées; il faut prévenir les revues sérieuses d’Europe contre ces dangereux enfantillages et leur fournir de la copie qui en vaille la peine. Bismarck disait de Napoléon III, je crois : “Quand il parle, il ment; quand il se tait, il conspire.” La plupart des publications de France tiennent à peu près le même rôle, à notre égard : si elles parlent de nous, elles fourmillent d’inexactitudes, si elles n’en parlent pas, c’est que nous n’existons pas. Il faut que cela change, et il ne tient qu’à nous de conquérir l’opinion. A ce moment de notre histoire, contre des dangers nouveaux, il nous faut des armes nouvelles, des armes qui portent au bon endroit, à Paris, à

Londres et à Rome, et nous serions coupables de négliger la force immense qu'est la sympathie des peuples.

C'est de la stratégie et c'est, de plus, un devoir strict. *Les Amitiés catholiques françaises* arborent en épigraphe un mot du Cardinal Amette: "L'Esprit-Saint a dit: *Curam habe de bono nomine*. Prenez soin de votre *bon renom*. Cette recommandation s'adresse aux nations non moins qu'aux individus."

Chez nous aussi, à l'instar de ce "Comité de propagande française à l'étranger" fondé par Mgr Baudrillart, pendant la guerre et continué aujourd'hui dans une revue mensuelle, nous devons organiser ici, à Montréal, un bureau d'écrivains sérieux, un "Comité de propagande canadienne-française à l'étranger", dont le but soit de dissiper l'ignorance et les calomnies qui nous accablent, non certes en couvrant l'Europe de nos missions et de nos conférenciers, mais en multipliant les articles, les rectifications, les nouvelles, les illustrations, que sais-je? Le Comité aurait des correspondants et des représentants dans les personnes de nos jeunes étudiants de Paris, de Lille, de Louvain, de Fribourg, d'Oxford, de Rome, etc., qui le renseigneraient et auxquels il fournirait de la littérature, des chiffres, des vues. On ne perdrait aucune chance de parler de la Nouvelle-France, de son histoire, de ses luttes présentes, de ses aspirations qu'on veut étouffer. On organiserait, on décréterait la présence de nos gens dans les assemblées, la présence de nos livres dans les bibliothèques, l'affirmation de notre vie partout.

Il y a quelques années, M. le docteur Baril, simple étudiant à Paris, faisait acclamer le Canada français dans une grande réunion de la Jeunesse française à la salle Wagram. Récemment, M. l'abbé Lajoie détaillait nos oeuvres sociales devant les Romains émerveillés. Voilà les actes de présence qu'il faut multiplier par dix, par cent, par mille. Il ne faut

plus noter d'absences regrettables comme à cette réception offerte aux étudiants catholiques étrangers par l'A. C. J. F.,¹ où l'on trouve de représentants italiens, polonais, irlandais et de dix autres nations encore, mais pas un seul Canadien français pour dire la vie catholique et la résistance française en notre coin d'Amérique. Et pourtant, le porteur de notre message n'aurait-il pas été le plus populaire, le plus écouté, le plus choyé?

Toutefois, c'est encore dans les journaux et les revues qu'il est plus facile et plus efficace de lancer notre campagne d'information: *La Revue des Deux-Mondes*, *La Revue Universelle*, les *Etudes*, le *Correspondant*, *La Documentation catholique*, les *Nouvelles religieuses*, la *Revue des Jeunes* et autres organes de grand style et d'influence mondiale qui comptent déjà chez nous beaucoup de souscripteurs, ne seraient-ils pas heureux de publier les pages soignées qu'on leur adresserait? Quantité d'événements pourraient nous être matière à information et occasion de nous présenter: la célébration d'un centenaire, un moment de lutte plus aigu, la question des langues, un congrès, un deuil national, un recensement, une enquête, le réveil acadien, le travail de nos missionnaires au Canada et à l'étranger, que de sujets encore pourraient servir à nous révéler à l'Europe!... Pour l'instruction des lecteurs de la masse, nous devrions avoir recours aux illustrés si répandus de France, et fournir des articles accompagnés de nombreux clichés sur notre vie, nos coutumes, nos campagnes, nos villes, nos industries, notre pont de Québec, nos régions nouvelles, nos richesses naturelles, les compagnies françaises à implanter ici, nos fleuves, nos lacs, nos Laurentides, notre Gaspésie... dont l'*Illustration*, les *Lectures pour*

¹ Rapport dans les *Amitiés catholiques françaises*, 15 avril 1921.

tous, le Noël, le Pèlerin et autres publications du genre à l'affût de nouveau et de curiosités, seraient heureux de rafraîchir leurs pages.

Enfin les matières et les procédés seraient les plus divers selon les besoins et l'actualité. L'important est de saisir l'utilité, la nécessité d'un pareil système de défense, au point de la lutte où nous en sommes, au moment où nous devrions entrer dans la grande histoire pour donner à nos gens, à nos chefs, une appétence de la gloire qui leur a trop souvent manqué. De plus, si nous ne prenons pas la peine de dire, à d'autres qu'aux Anglo-Saxons qui nous entourent, que nous existons, ce que nous sommes et ce que nous voulons être, ne soyons plus surpris ni choqués de ce que les Européens nous écrivent en anglais, de ce que les Français eux-mêmes en soient encore à la fabuleuse niaiserie des "quelques arpents de neige" de Voltaire. Leurs manuels d'histoire les mieux faits s'arrêtent pour nous à 1763, sur une vignette du glorieux Montcalm. Après sa mort, tout est mort. Il est temps de réparer ; il y va de notre honneur de faire ajouter de nouveaux paragraphes aux prochaines éditions des histoires de France et des histoires contemporaines. C'est la gloire immortelle de nos pères d'avoir fourni la matière d'une telle addition, ce serait pour nous une faute et une erreur que de n'en pas réclamer l'insertion.

Dans son discours de réception à l'Académie française, M. René de Boylesve compare à l'oeuvre nationale du politique et du guerrier la contribution patriotique de l'écrivain, fût-il un simple auteur de romans ou de comédies. "Il est à l'étranger où il pénètre une sorte d'ambassadeur perpétuel—et favori—un ministre, souvent sans insignes et sans titres, mais dont la voix dépasse l'enceinte des palais et le monde des salons diplomatiques et va toucher au loin, au plus profond les foules, l'opinion publique, — le souverain nouveau—

par le moyen le plus persuasif qui soit : le plaisir. Il y redit de génération en génération quelque chose du génie de sa propre race, et en livre la formule aux méditations des âmes innombrables qu'il a charmées. C'est la Bruyère qui a parlé — peut-être le premier — du “désir d'être utile à sa patrie par ses écrits”.

Si les Français dont les livres, les revues, les conférenciers, les plénipotentiaires et tous les moyens de propagande couvrent le monde, trouvent encore bon de reconnaître l'oeuvre patriotique de l'auteur désintéressé, de l'écrivain comme tel, qui publie sans but, par plaisir et à sa fantaisie, quelle reconnaissance ne devons-nous pas avoir ici pour les historiens, les ethnographes, les apologistes nationaux qui seront nos seuls propagandistes, nos uniques ambassadeurs, diplomates et défenseurs au dehors, à la face des peuples ?

Joseph BRUCHARD.

NOUVEAU RETARD

A la dernière heure, alors que l'*Action française* allait paraître, des développements imprévus venaient aggraver la situation déjà difficile résultant de la grève. Ce sont des ennuis que nos lecteurs comprendront et excuseront. La direction de la revue, malgré toute la diligence faite, se voit obligée de faire un nouvel appel à l'indulgence de ses amis.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU NORD-OUEST

Les modestes dimensions d'une notice ne nous permettent point de narrer dans le détail les voyages et les travaux apostoliques des missionnaires catholiques, jésuites, pour la plupart, dans l'Ouest canadien au XVIIIe siècle.

Ces travaux, d'ailleurs, laissèrent peu de traces. Les rares chrétiens, enfants perdus de la civilisation, qu'on trouvait dispersés dans ces régions inconnues, étaient presque tous des *coureurs des bois et des voyageurs* employés à la traite des fourrures avec les sauvages.

On sait que, vers la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, deux puissantes corporations, la Compagnie de la Baie d'Hudson et celle du Nord-Ouest, se disputèrent âprement le monopole du commerce avec les Indiens.

La majorité des employés de la Compagnie du Nord-Ouest étaient des Canadiens français; la plupart des serviteurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au contraire, venaient des Iles Britanniques, particulièrement d'Écosse.

Ces gens-là se marièrent avec des sauvagesses et eurent des enfants qu'on appela les *métis*.

Quelle était la population du Nord-Ouest au commencement du XIXe siècle?

Nous comptons actuellement, dans l'Ouest canadien, soixante-huit mille sauvages. Ce chiffre n'a pas dû varier sensiblement depuis la découverte du pays. Quant aux Européens et aux Métis, on estime que leur nombre ne dépassait point un millier.

Les véritables pionniers de la civilisation dans ces régions sont un Écossais, lord Selkirk, et un Canadien français, Monseigneur Provencher.

L'idée vint un jour à lord Selkirk, gouverneur des possessions de la Compagnie de la Baie d'Hudson, de fonder une colonie agricole dans la fertile vallée de la Rivière Rouge. Il crut que ces vastes déserts qu'on disait incultivables et inhabitables, à cause de la rigueur du climat, étaient, au contraire, appelés à un grand avenir. Il conduisit donc par la voie de la baie d'Hudson dans ces parages un certain nombre d'émigrés écossais et irlandais. 1811-1818. Quelques-uns de ces derniers étaient catholiques et ne se résignaient pas à se voir privés des secours de la religion.

Tout protestant qu'il était, le gouverneur comprit que son oeuvre ne serait viable que si elle s'appuyait sur les bases de la religion.

Il n'hésita pas un instant, et, s'adressant à l'évêque de Québec, Mgr Plessis, dont la juridiction s'étendait alors sur tout le Canada, il lui demanda des missionnaires. Il fit plus. Il octroya spontanément et gratuitement à la mission nouvelle une vaste terre ou seigneurie, comme on disait alors, de cinq milles sur quatre, située en face du fort Douglas, chef-lieu de la région, non loin de la rivière.

Ces lieux sont, aujourd'hui, devenus fameux, puisque, autour de la chapelle catholique et du fort protestant, deux villes-soeurs, Saint-Boniface et Winnipeg, ont surgi.

Monseigneur Plessis ne pouvait rester sourd à l'appel du gouverneur. Malgré la pénurie de prêtres dont il souffrait, deux hommes de zèle et de mérite, les abbés J.-Norbert Provencher et J.-N.-Sévère Dumoulin, eurent l'honneur d'être choisis par lui pour la fondation nouvelle. Les deux missionnaires arrivèrent au fort Douglas le 16 juillet 1818. L'abbé Provencher s'établit sur les lieux et commença incontinent la construction d'une maison-chapelle qu'il plaça sous le patronage de saint Boniface. Quant à M. Dumoulin, il s'installa sur la frontière américaine et fonda la mission de Pembina.

M. Provencher était parti de Québec muni de tous les pouvoirs d'un vicaire général.

Trois ans plus tard, 1er février 1821, le bon missionnaire fut nommé évêque titulaire de Juliopolis, et muni des facultés de coadjuteur de Québec pour toutes les régions du Nord-Ouest. Une telle promotion pouvait paraître prématurée à certains qui ne considéraient que le nombre insignifiant des fidèles à administrer. Elle s'imposait cependant à l'esprit perspicace de Monseigneur Plessis qui préparait l'avenir et qui se sentait incapable de gouverner utilement des régions si éloignées.

Et puis, l'épiscopat, dans de telles conditions, est moins un honneur qu'un fardeau, comme en témoigna la carrière méritante et douloureuse du nouvel évêque.

De fait, la vie de Monseigneur Provencher fut un long martyre. Réduit aux extrémités, faisant simultanément ou successivement l'office de maçon, de charpentier, de laboureur, de maître d'école, de catéchiste, dénué de secours, abandonné de ses coopérateurs qui furent, d'ailleurs, peu nombreux, il souffrit toutes les angoisses des précurseurs qui préparent mais ne voient point le succès. La postérité gardera de lui un souvenir de filiale reconnaissance.

Il ne faudrait point, cependant, en louangeant l'évêque, jeter un blâme indiscret sur les collaborateurs qui, successivement, le délaissèrent. Ces hommes ne lui étaient que *prêtés*; on ne saurait leur en vouloir d'un abandon prévu d'avance et qu'on aurait tort de taxer de désertion.

De fait, il est difficile d'exiger d'un prêtre séculier qu'il s'éternise dans les missions. Que deviendrait-il le jour où la maladie et la vieillesse le rendraient invalide?

Les religieux, au contraire, sont garantis contre l'adversité et trouvent dans les maisons de leur Ordre un refuge assuré. Voilà pourquoi l'Église leur confie les vicariats et

les préfectures apostoliques, partout où l'on a à souffrir. Voilà pourquoi les diverses missions de l'Ouest canadien devaient fatalement, tôt ou tard, échoir à des religieux.

Les premiers soins des nouveaux missionnaires furent de ramener au bercail les brebis égarées du troupeau de l'Église, de légaliser les mariages, de baptiser les enfants, d'établir des écoles. Cette oeuvre réussit à merveille, car les aventuriers canadiens, depuis tant d'année abandonnés, n'avaient pas perdu la foi. En peu de temps l'ordre social se rétablit, et trois paroisses s'organisèrent : Saint-Boniface, Saint-François-Xavier et Pembina.

Ce fut alors seulement, 1831, que le missionnaire Belcourt put songer à évangéliser les indigènes. Ajoutons que ses efforts furent d'autant plus méritoires que le succès ne les couronna point.

Quelle était à cette époque la population chrétienne au Nord-Ouest? En août 1821, on comptait dans la vallée de la Rivière Rouge 800 catholiques : 350 à Saint-Boniface, 450 à Pembina.

En 1827, la population, catholique et protestante, s'élevait à 1,052.

* * *

L'année 1832 est une date mémorable dans l'histoire du Nord-Ouest, puisqu'elle signale l'établissement du gouvernement constitutionnel dans le pays et la fondation de la province d'Assiniboïa. Deux ans plus tard, 1834, le vieux fort Douglas était rasé, et, sur ses ruines, le fort Garry, puissante construction de pierre, chef-lieu du nouvel État, s'éleva. L'Assiniboïa comptait alors, à l'exclusion des indigènes, cinq mille habitants.

En 1837, sur les ruines de la vieille chapelle de Saint-Boniface, une cathédrale en pierre fut érigée. Ses dimen-

sions étaient modestes : cents pieds sur trente-sept. Elle n'en constituait pas moins la merveille du Nord-Ouest.

Le premier recensement complet et officiel de la colonie de la Rivière Rouge remonte à l'année 1843. Il nous fournit les données précieuses que voici :

Catholiques	2,798 âmes
Protestants	2,345 “
Total	5,143 “

Ces âmes étaient distribuées entre 870 familles, comme suit :

Métisses	571
Canadiennes-françaises	152
Écossaises	110
Anglaises	24
Diverses	13

Depuis longtemps les catholiques du Nord-Ouest soupiraient après l'arrivée parmi eux de religieuses qui fussent capables de donner à leurs enfants une éducation convenable et à leurs vieillards, un asile. En 1844, leurs vœux furent enfin comblés. Les vaillantes Soeurs Grises de Montréal débarquèrent à Saint-Boniface au milieu de l'allégresse universelle.

Le 10 avril de la même année, les liens de dépendance qui rattachaient le district de la Rivière Rouge au diocèse de Québec furent définitivement rompus et Monseigneur Provencher reçut le titre de vicaire apostolique du Nord-Ouest.

Le pauvre évêque, après vingt-cinq années d'ingrat ministère, ne comptait encore que quatre prêtres et 2,800 fidèles, blancs et métis, dispersés dans un pays grand comme un empire.

C'est alors que la Providence vint enfin à son secours et lui procura les auxiliaires qu'il avait si longtemps et si vainement demandés.

La congrégation des Oblats de Marie s'établit au diocèse de Montréal en 1841, grâce aux instances et à la paternelle protection de Monseigneur Bourget.

Ce n'est point ici le lieu de faire l'éloge de ces excellents religieux. Disons simplement que, après de longs pourparlers et de pressantes sollicitations, ils acceptèrent de fonder des missions dans le Vicariat de Saint-Boniface. Le 25 août 1845, deux missionnaires, dont l'un n'était encore que sous-diacre, débarquèrent à la Rivière Rouge. Le premier s'appelait le Père Aubert, le second était le Frère A. Taché qui était destiné à une si glorieuse carrière. La mission du Nord-Ouest était sauvée et les Indiens avaient enfin trouvé leurs apôtres.

Monseigneur Provencher, usé par les soucis et les infirmités, mourut le 7 juin 1853. Mais il s'endormit en paix, car ses vœux étaient accomplis, et, depuis trois ans, 24 juin 1850, il avait en Monseigneur Taché un coadjuteur selon son cœur. Lorsque, en 1853, le premier évêque oblat prit en ses mains vigoureuses les rênes de l'administration, le vicariat apostolique du Nord-Ouest comptait en tout 11 prêtres : 4 séculiers et 7 oblats. Lorsque, le 22 juin 1894, il rendit à Dieu sa grande âme, la province ecclésiastique de Saint-Boniface possédait 5 évêques, 147 prêtres et 150 religieuses.

Quant à sa population catholique, elle s'élevait, sept ans plus tard, au chiffre de 68,311 âmes.

Le temps nous manque pour raconter l'évangélisation et la conversion des Indiens infidèles, l'envahissement par les colons européens des fertiles prairies du Nord-Ouest.

C'est l'ouverture du chemin de fer Pacifique Canadien qui rendit possibles, à partir de 1886, cet envahissement du Nord-Ouest et les progrès merveilleux que tout le monde connaît.

Arrêtons-nous donc et contentons-nous de donner, en

terminant, quelques statistiques. Aussi bien, dans la matière, les chiffres sont plus éloquentes qu'un long discours.

Population du Nord-Ouest, c'est-à-dire des provinces actuelles du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie britannique, du Yukon et des Territoires, d'après les recensements officiels :

Année

1871	109,916 hab., la plupart païens indigènes.
1881	168,165 "
1891	394,646 "
1901	645,517 "
1911	1,744,248 "
1921	

Population catholique

1871	5,452	
1881		
1891	55,558	
1901	106,360	
1911	294,091	
1921		dont 35,000, environ, sont Indiens.

fr. ALEXIS, cap.



LES LIVRES

DOLLARD — L'ÉPOPÉE DU LONG-SAULT RACONTÉE A LA JEUNESSE — JOYBERTE SOULANGES¹

La gloire de Dollard ne cesse pas de grandir. Après les pèlerinages au Long-Sault, le monument, les manifestations patriotiques, voici maintenant un petit livre qui vient intéresser les jeunes au héros de chez nous : *Dollard—L'épopée de 1660 racontée à la jeunesse*. L'auteur, Joyberte Soulanges, fait oeuvre éducative en mettant sous les yeux des enfants un épisode qui contient tant de beauté et de grandeur morales. Son récit, simple mais plein d'émotion, va faire passer dans le coeur des petits un frisson d'enthousiasme et y développer le sentiment d'une admiration qui aura chez eux la valeur d'une force.

Comme elle sait rendre son héros sympathique ! Qui n'aimera Dollard, le "beau soldat" à "l'âme haute", au "coeur ardent" et dont le "front porte les plus beaux rêves militaires" ? Qui ne sera attendri au récit de cette "veillée des armes" dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, de ce serment fait au pied des autels de tenir jusqu'au bout ? Les yeux se mouillent, le coeur bat plus fort quand on assiste aux adieux des héros, puis à ce siège de huit jours où les souffrances de la faim, de la soif et de l'insomnie assaillent le courage de la petite troupe. Et l'assaut suprême, n'est-ce pas là une scène pleine de mouvement et de beauté tragiques ? Vision tour à tour sublime et terrible que celle de ces héros à genoux dans une dernière prière, puis se relevant pour courir à l'Iroquois et périr dans l'épouvantable mêlée. La Nouvelle-France est sauvée, mais c'est au prix de l'immolation, du martyre.

Telles sont les grandes lignes de la "glorieuse histoire". Mais l'aimable narratrice ne se borne pas à nous en donner le

¹ Bibliothèque de l'Action française, 1921. — 1 vol., 106 pp., couverture en deux couleurs par Dubois, 30 dessins dans le texte par Armand Laflamme ; 50 sous.

récit, si pathétique et si captivant qu'il soit ; elle s'attache à mettre en lumière devant la conscience des petits les opportunes leçons qu'elle renferme. Elle cherche à y fixer des idées qui puissent régler la marche de leur vie. Ses jeunes lecteurs comprendront que le sacrifice est à la base de tout ce qui est grand et durable. Ils apprendront à l'école de Dollard à s'élever au-dessus des intérêts mesquins, des préoccupations égoïstes. Déjà ils auront l'intuition que le véritable patriotisme est fait de dévouement et d'oubli de soi.

Il faut remercier Joyberte Soulanges de faire aimer à nos enfants les héros de notre histoire et de leur proposer des modèles dont la beauté de la vie entraîne vers les hauteurs. Dollard, c'est le saint de la patrie, c'est le patron de la jeunesse canadienne, dirons-nous. Son culte peut susciter partout des fervents de l'idéal et multiplier cette élite qui, pour le triomphe de nos droits et le respect de nos traditions, sait déjà tenir "jusqu'au bout".

Marcelle GAGNON.

10 juillet 1921.

L'ACTION FRANÇAISE DE JUILLET

Il nous faut encore nous excuser des imperfections et des fautes qui se sont glissées par suite de la grève des typographes, dans notre dernier numéro. C'est ainsi que la chronique de Pierre Homier : *A travers la vie courante* a été coupée presque de moitié. Notre collaborateur citait un article de l'*Évangéline* demandant qu'on s'occupât, au prochain congrès des Acadiens, des "détails" dans la lutte pour le français, et il démontrait combien cette suggestion pourrait être mise utilement en pratique aux réunions habituelles de nos sociétés patriotiques. Nous espérons que nos lecteurs auront le plaisir de lire bientôt cette page instructive.

AGRESSION DES FÉNIENS

V. ÉCHEC DES FÉNIENS

Dans les chapitres précédents, nous avons parlé des projets des Féliens, de leurs préparatifs, et des effets que la nouvelle de leurs intentions avait produits au Manitoba, parmi la population anglaise et parmi la population métisse. Il nous reste à raconter comment les Féliens essayèrent de mettre leurs projets à exécution, et comment ils échouèrent. Ce sera l'objet du présent chapitre.

Quelques jours après avoir quitté Saint-Boniface, Mgr Taché avait rencontré O'Donoghue, en territoire américain. Il lui parla des bruits qui couraient d'une invasion projetée des Féliens dans le Manitoba, et lui dit qu'il espérait bien qu'il ne favoriserait pas des projets aussi insensés et aussi criminels. O'Donoghue lui jura ses grands dieux qu'il n'avait pas du tout une telle intention. Il se proposait uniquement, disait-il de faire venir au Manitoba quelques partis d'immigrants, pour le transport desquels il avait conclu des arrangements avec les compagnies de chemin de fer.

Si O'Donoghue mentait effrontément en disant qu'il n'avait pas l'intention d'attaquer le Manitoba, il disait la vérité par rapport aux arrangements qu'il avait faits avec les compagnies de chemin de fer pour le transport d'immigrants ; seulement, ce qu'il ne disait pas, c'est que ces soi-disant immigrants étaient des Féliens qui venaient bien avec l'intention de s'établir au Manitoba, mais après avoir

massacré les Orangistes qui s'y trouvaient, chassé les Anglais et les Canadiens, et remplacer l'Union-Jack par le drapeau étoilé.

Quelques jours plus tard, on voyait O'Donoghue se pavanant dans les villes et les villages bordant la frontière du côté américain, monté sur un superbe coursier, panache au chapeau et éperons dorés aux pieds. entouré des "généraux" O'Neil, Donnelly, Carley et Kelly, Féliens haut gradés, qui devaient former l'état-major du futur Dictateur du Manitoba. Le 30 septembre 1871, ils étaient tous rendus à Saint-Joséph de Pembina, où des groupes de Féliens arrivaient de tous côtés. Les autorités américaines laissaient faire, et semblaient beaucoup plus disposées à favoriser le mouvement qu'à y mettre obstacle.

De Pembira, O'Donoghue envoya des émissaires pour s'aboucher avec les Métis du Manitoba, sans lesquels, encore une fois, il ne pouvait rien faire. Un de ces émissaires rencontra Riel à Saint-Norbert, le 1er octobre. Mais déjà quelques jours auparavant, avant par conséquent que le gouvernement du Manitoba ne fasse aucune avance à Riel, celui-ci avait assisté à une réunion des Métis à la Prairie du Cheval Blanc, où il avait été à peu près seul, à parler en faveur de la fidélité au gouvernement canadien, les autres ayant parlé contre ou ayant gardé le silence. Dans une seconde assemblée tenue au même lieu, Riel parlant toujours dans le sens de soutenir le gouvernement, on décida que tous les chefs se réuniraient à Saint-Vital, le 4 octobre, pour prendre une décision. Ces détails, nous les tirons de la déposition de l'hon. Archibald devant le comité du Nord-Ouest. Ce fut au retour de ces assemblées à la Prairie du Cheval Blanc, que Riel rencontra l'émissaire de O'Donoghue.

Celui-ci était si sûr que les Métis se rangeraient du côté des Féliens, aussitôt qu'ils connaîtraient la force de leur organisation, qu'il offrit à Riel d'aller s'assurer par lui-même de l'état de leurs préparatifs, ou d'envoyer quelqu'un de fiable, pour y voir à sa place. Riel était déjà décidé à s'opposer à l'invasion autant que les circonstances le lui permettraient. Mais, sachant qu'en guerre la première chose à faire, c'est de tâcher de connaître les plans et les forces de l'ennemi, il ne crut pas devoir laisser échapper une occasion aussi favorable de s'assurer de la force réelle dont disposaient les Féliens. C'est pourquoi, prenant conseil des quelques chefs qui se trouvaient avec lui en ce moment, il envoya André Nault et un autre Métis s'assurer *de visu* des plans de O'Donoghue et des ressources dont il disposait.

On a donné cela comme une preuve évidente de la trahison de Riel, et nous verrons plus tard que ce sera à cause de cette mission qu'André Nault sera arrêté et jugé pour cause de haute trahison. Il sera d'ailleurs acquitté. Mais je demande à tout homme comprenant un peu ce que c'est que faire la guerre, si, dans la circonstance, la conduite de Riel ne fut pas plus sage que celle des parleurs de la veille et du lendemain qui, à l'heure du danger, se contentaient de rester à trembler dans les rues de Winnipeg, écoutant en claquant des dents les rumeurs les plus extravagantes, sans prendre aucun moyen pour s'assurer de ce qui se passait réellement de l'autre côté de la frontière.

Le 4 octobre, par conséquent, après le départ d'André Nault, mais avant la remise à Riel de la lettre du gouverneur adressée à M. Ritchot que nous avons citée au chapitre précédent (prière de noter les dates, elles ont leur importance), se tint à Saint-Vital la réunion annoncée des chefs Métis. Cette fois, l'opinion de Riel prévalut complètement puisque sur treize qu'ils étaient, l'hon. Archibald rap-

porte qu'il n'y en eut que deux à voter contre le support à donner au gouvernement. Mais le procès-verbal de cette réunion, récemment découvert par le R. P. Morice, fait foi qu'il n'y eut, en réalité, qu'un seul dissident. Et celui-là était, nous dit encore l'hon. Archibald, un de ceux qui avaient été si cruellement battus par les Orangistes dans les rues de Winnipeg, et qui, ne pouvant digérer les coups qu'il avait reçus désirait les rendre à ceux qui les lui avaient donnés. Cette décision prise avant le retour d'André Nault, montre bien que Riel n'attendait pas ses informations pour se décider.

Ce fut au sortir de cette réunion que M. Ritchot remit à Riel la lettre du gouverneur Archibald. D'où, nouvelle réunion des chefs, pendant la nuit du 4 au 5. Dans cette réunion, on discuta, non plus sur la question de savoir si l'on aiderait le gouvernement ou non, mais sur les moyens à prendre pour répondre efficacement à l'appel du gouverneur. Vers la fin de cette séance, André Nault arriva avec son compagnon. Il rapporta que O'Donoghue devait en ce moment avoir pris possession du Fort Pembina, que les Féliens avaient de l'argent et des munitions en assez grande quantité, mais que leur plan de campagne était tout ce qu'il y avait de plus enfantin, (car O'Donoghue conspirateur émérite était un pauvre homme de guerre), qu'ils n'avaient par conséquent aucune chance de réussir, à moins que les Métis ne se joignent à eux, mais que, étant donné l'argent et les munitions dont ils disposaient, si les Métis se mettaient de leur bord, ils pouvaient facilement s'emparer du pays.

Et ainsi, de l'aveu de tout le monde, les Métis étaient absolument les maîtres de la situation, et ils le savaient. Sans eux, O'Donoghue ne pouvait rien faire, mais aussi, si seulement une partie d'entre eux se joignait aux Féliens,

les autres restant simplement neutres, le gouvernement ne pouvait résister. Car si le plan de campagne de O'Donoghue était mauvais, celui du gouvernement était encore pire puisqu'il n'existait pas.

Mais, les nouvelles apportées par André Nault ne semblaient pas avoir ébranlé la résolution des Métis, ni même donné lieu à de nouvelles discussions ; on écouta son rapport, et puis on continua à prendre les moyens d'organiser la levée en masse des Métis, pour marcher contre les envahisseurs, cette fois André Nault prenant part à la discussion avec les autres. Le lendemain, 5 octobre, commença la journée de Riel, Lépine et Parenteau dans les paroisses françaises, pour l'organisation des compagnies, ainsi que nous l'avons rapporté au chapitre précédent.

Cependant, ce même jour, 5 octobre, ainsi qu'il l'avait annoncé à André Nault, O'Donoghue franchit la frontière avec trois de ses lieutenants : O'Neil, Donnelly et Curly. Ils n'avaient avec eux qu'une quarantaine d'hommes, mais cette force leur suffit pour s'emparer du petit poste de la compagnie de la Baie d'Hudson à Pembina, le même d'où nous avons vu Lépine expulser McDougall, au commencement des troubles (V 1ère p. XVI). Ce poste n'était d'ailleurs défendu par personne, ce qui fit qu'il ne fut pas difficile à prendre.

Aussitôt installé au poste de Pembina, O'Donoghue y proclama le "Gouvernement Provisoire du Manitoba", lançant en même temps une proclamation appelant tous les Métis à la défense du nouveau Gouvernement.

Pendant ce temps-là, Kelly, rassemblant le gros des forces féniennes, marchait sur Saint-Joseph de Pembina, qui, comme nous l'avons dit plus haut, était un gros village de Métis français, en territoire américain. Il espérait que ces Métis se joindraient à lui, et, après les avoir embrigadés,

il devait franchir la frontière, et pénétrer dans le Manitoba, en se dirigeant avec toutes ses forces du côté de la rivière Assiniboine. Mais, les Métis de Saint-Joseph savaient déjà que leurs frères de l'autre côté de la frontière n'étaient pas sympathiques à l'invasion; aussi, ne montrèrent-ils aucun empressement à se joindre aux bandes de Kelly. Cette résistance inattendue occasionna quelques bagarres, il y eut même quelques maisons de pillées par les aventuriers qui se trouvaient en grand nombre parmi les Féliens. Ce fut le commencement des déboires de l'expédition.

Pendant que ces choses se passaient à la frontière et parmi les Métis, que se passait-il à Winnipeg? Là, c'étaient des rumeurs, toutes plus effrayantes et plus invraisemblables les unes que les autres, mais, de nouvelles certaines, il n'y en avait pas. Il semble bien que les premières nouvelles exactes furent celles apportées par André Nault, dans la nuit du 4 au 5; celles que nous avons relatées plus haut. Dans le courant de la journée du 5, le Lieutenant-Gouverneur donna mission au colonel Irvine d'aller rencontrer les envahisseurs avec toutes les forces dont il disposait à ce moment, environ 200 hommes, composées des quelques miliciens encore en service actif, de deux compagnies de volontaires levés à Winnipeg même et d'une petite troupe de Métis français déjà prêts à entrer en campagne, au nombre de trente environ. Le capitaine Plainval prit le commandement de cette petite troupe de Métis, qui, naturellement, forma l'avant-garde, et se dirigea bon train vers le fort Pembina. Mais, ceux qui venaient derrière eux, ne semblent pas les avoir suivis avec la même ardeur de sorte que, s'il y avait eu réellement combat, la petite avant-garde métisse aurait eu le temps de se faire massacrer dix fois avant que le gros de l'armée ait été à portée de lui venir en aide. Mais, en arrivant au fort Pembina, les Métis ap

prirent que O'Donoghue venait de le quitter avec toute la bande, rétrogradant vers la frontière. Ils se mirent immédiatement à sa poursuite, et arrivèrent en vue de la frontière, juste à temps pour voir les soldats américains s'emparer de O'Neil, de Donelly de Curly, et d'un certain nombre de leurs hommes au moment où ils franchissaient la frontière; eux-mêmes mirent la main sur O'Donoghue, au moment où il allait la franchir à son tour. Mais le colonel Wheaton, qui commandait les troupes américaines, demanda, on ne sait trop sous quel prétexte, qu'on lui livrât le prisonnier. Les Métis s'empressèrent d'obtempérer à la demande, sans se douter que le colonel américain n'avait pas le droit de leur demander cela.

Ici, chez tous les historiens qui ont fait le récit de cette échauffourée, de même que dans les documents officiels de l'époque, tous très vagues et passablement contradictoires, il y a évidemment confusion de dates. Tous les événements que nous venons de raconter sont en effet, supposés s'être passés dans la journée du 5 octobre : occupation du fort Pembina par O'Donoghue, proclamation du gouvernement-provisoire, fuite éperdue vers la frontière, d'une part; départ des troupes manitobaines de Winnipeg, arrivée de l'avant-garde métisse au fort Pembina, poursuite des fuyards et arrestation de O'Donoghue et de ses complices, de l'autre; tout se passe dans cette journée du 3 octobre. C'est beaucoup trop pour un seul jour, outre qu'il est physiquement impossible que tous ces événements se soient passés le même jour; cela ne concorde pas du tout avec les récits des témoins oculaires que nous avons entendus.

UN SAUVAGE

(à suivre)

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

On nous permettra bien d'augmenter ce mois-ci le nombre de pages données à cette rubrique et de les consacrer toutes à l'important événement que fut notre premier dîner d'Action française. Bien que la plupart de nos amis eussent quitté la ville, à cette époque de l'année, une trentaine avaient répondu à notre appel.

Le président de la Ligue d'Action française, M. l'abbé Philippe Perrier, présidait. A ses côtés, les directeurs de la Ligue: l'abbé Groulx, le docteur Gauvreau, Omer Héroux, Louis Hurtubise, Anatole Vanier, Antonio Perrault, puis, le R. P. Louis Lalande, s.J., Pierre Homier, Joseph Versailles, le docteur Nolin, Ernest Guimond, Georges Pelletier, Gustave Beaudoin, J.-A. Trépanier, Guy Vanier, J.-A. Bernier, Charles-Edouard Gravel, Napoléon Lafortune, Joseph Blain, Jean Nolin, Paul Martel, H. Saint-Amour, etc.

Tout en dégustant les mets délicats que sait servir le Cercle universitaire, les convives causèrent amicalement des projets de la Ligue, des développements de la revue, etc., puis vint l'heure des discours. Il n'y en eut que deux — on préfère à la Ligue les causeries aux discours—. Nous sommes heureux d'en donner le texte à nos lecteurs.

ALLOCUTION DU DOCTEUR GAUVREAU

Et surtout pas de discours! C'est le principal article de la constitution des diners de l'Action française. Tout au plus est-il permis à l'un ou l'autre des convives d'exprimer les sentiments de circonstance. Pleine et entière liberté de parole n'est accordée qu'à l'hôte d'honneur. Loyaliste à outrance, je respecterai la constitution.

Pour rester fidèle à une très vieille coutume qui veut qu'un clérical ne dise jamais beaucoup de bien d'un autre clérical, Monsieur le Président de la Ligue d'Action française a chargé son substitut d'exprimer à M. l'abbé Groulx, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe, nos souhaits de

bon voyage, notre reconnaissance d'aujourd'hui et nos espérances de demain.

Notre président, pour une fois dans sa vie, a tort. M. l'abbé Perrier connaît trop bien M. l'abbé Groulx, son compagnon de tous les jours depuis six ans, pour ne pouvoir pas en dire à la fois et tout le bien et tout le mal qu'il en sait, satisfaire à la coutume et contenter notre curiosité!

Je respecte toutefois la haute délicatesse de notre président, et j'éprouve un réel bonheur en accomplissant sa volonté.

Monsieur l'abbé Groulx, nous vous souhaitons un bon voyage.

Bon veut dire: qu'il ne soit ni trop long ni trop court, sans ennui, sans regret. Que la santé vous demeure fidèle. Que vos recherches soient fructueuses, et que votre retour soit celui d'un véritable Canadien français, de coeur, d'esprit, de doctrine et de mentalité.

Ce dernier souhait *peut* paraître inopportun. S'adressant à vous, Monsieur l'abbé, il l'est, en effet; et c'est parce qu'il est inopportun que j'ose maintenant l'exprimer.

Nous avons été tant de fois déçus, qu'il est passé dans les habitudes des *terriens*, de ceux qui demeurent, de ceux qui ne vont pas, de toujours souhaiter à ceux qui s'en vont de revenir avec le même esprit national qu'ils avaient avant leur départ.

Pour savoir quelle reconnaissance la Ligue d'Action française doit à M. l'abbé Groulx, il faut connaître les circonstances extraordinairement difficiles dans lesquelles il est entré comme directeur de la Ligue.

Notre période d'enthousiasme effervescent était passée. Déjà deux directeurs sur six avaient flanché. Nous étions en face de difficultés graves de régie interne, d'administration générale et de propagande. Nous manquions d'hommes, nous manquions d'argent. La critique, plus avide de réformes que de progrès, devenait agaçante. Le temps de commenter nos statuts était arrivé. Il fallait exposer largement notre doctrine, par le ministère de notre revue. Un maître nous était nécessaire.

Comme au temps du poète dont parle Boileau, l'abbé Groulx vint. Il accepta d'être le directeur de notre revue.

Son premier souci fut de mettre en relief la vérité de notre doctrine, présentée et acceptée par tous, mais qui n'avait pas encore pris corps dans des formules précises.

L'éminent service rendu par l'abbé Groulx à la Ligue d'Action française, c'est d'avoir dégagé notre doctrine de sa gangue, et d'avoir contribué plus que personne par ses articles de revue, ses conférences, ses mots d'ordres, ses enquêtes, ses pèlerinages, je ne dis pas de faire accepter notre doctrine, elle l'était depuis longtemps par tout le peuple *in petto*, mais de la vulgariser et de la mettre au rang des flambeaux qui ne s'éteignent pas.

Votre départ, Monsieur l'abbé, — à l'heure où tant de graves problèmes se soulèvent, où notre revue va aborder, dans son enquête annuelle, un sujet d'une importance extrême : *notre avenir politique* — n'est pas sans nous causer quelque inquiétude. Nous avons un si grand besoin de vos lumières. Mais nous resterons tous fidèles quand même à la tâche, nous nous y adonnerons tous plus que jamais : et ceux de la première heure : Pierre Homier, Omer Héroux, Anatole Vanier ; et ceux qui sont venus peu à peu fortifier notre groupe de directeurs : Louis Hurtubise, Antonio Perrault ; et ceux qui se dévouent à l'administration ou à la rédaction de la revue : Napoléon Lafortune, Joseph Blain ; tous unis et vaillants sous l'égide d'un président doublé d'un Mécène, à la fois directeur temporel et spirituel de la Ligue : j'ai nommé l'éminent curé du Saint-Enfant-Jésus, M. l'abbé Philippe Perrier.

Une année sans vous, Monsieur l'abbé Groulx, nous marcherons donc, mais nous marcherons avec l'espoir que dans un an vous reviendrez professeur d'histoire à l'Université de Montréal toujours — c'est l'oeuvre de votre vie — mais décidé à consacrer tous vos loisirs à la direction de l'Action française qui déjà, pour tout le monde, s'appelle la Revue de l'abbé Groulx.

Monsieur l'abbé, la Ligue d'Action française vous prie d'agréer ce témoignage d'amitié et de reconnaissance.

REPONSE DE M. L'ABBE GROULX

Vous voulez bien me dire que l'*Action française* a maintenant fait sa trouée dans le monde des idées canadiennes. Je crois, d'une foi moins entière, à la grandeur des résultats obtenus, et j'ai peut-être, pour croire ainsi, des raisons que vous n'êtes pas obligés de partager. Je songe plutôt à l'exiguité des moyens qui nous ont permis d'atteindre ce bien relatif. Je me rappelle, ce soir, que l'*Action française* a pu grandir, est devenue ce qu'elle est, en s'appuyant uniquement sur un petit groupe de collaborateurs qui, pour tous honoraires, acceptaient l'honneur de servir une belle cause. Et le souvenir dont je m'honorerai le plus, dans toute ma vie, sera d'avoir été associé à ces campagnes intellectuelles où l'élite de ma génération faisait gratuitement le service de l'intelligence.

Ce souvenir me rend très ambitieux pour l'avenir de notre oeuvre. Je crois avoir appris certaines choses à la direction de l'*Action française*. Une, entre autres, m'a paru se dégager de la vaste correspondance qui tombait à nos bureaux et qui nous venait des patriotes militants de toute l'Amérique française; elle se dégage aussi des quelques contacts que j'ai pu prendre avec la jeunesse. Je crois que, dans ces milieux, l'on attend une direction. Et je veux dire: une direction d'un caractère très élevé, qui suffise à toutes les activités et qui les coordonne. Cette attente me semble particulièrement évidente et vive parmi la jeunesse. "Les politiciens sont désempanchés", a dit un jour notre ami M. Guy Vanier. Et c'est tant mieux et je ne veux pas le blâmer d'avoir trouvé une jolie formule pour proclamer un événement qui ne faisait de la peine qu'à fort peu de gens. Mais les panaches que nous avons fait tomber, nous sommes-nous préoccupés de les remplacer? C'était assurément un mal que de consacrer tant de nos forces, tant de nos activités, à la seule politique, et à quelle politique! Mais les chefs politiques donnaient à notre peuple, et même à nos classes libérales, une unité d'aspiration et d'action qui, pour être superficielle, détestable et funeste, constituait tout de même une direction. Quand cette direction a pris fin, l'avons-nous remplacée par une autre? Pour

le jeune homme qui entre, aujourd'hui, dans la vie, existe-t-il une doctrine puissante et ordonnée, une direction harmonieuse et dominatrice qui satisfasse à tous ses besoins de certitude, aux aspirations de son esprit et de sa volonté vers une action où entrent de l'ordre et de la plénitude? Certes, je vois bien d'excellents cénacles où la vie bourdonne activement et noblement. J'en compte où l'on s'occupe de problèmes d'art et de littérature, d'autres où l'on fait de la sociologie, d'autres où l'on fait de l'économie politique, ou de l'économie tout court, quelques-uns où l'on fait de l'action patriotique. Mais au-dessus de ces particularismes intellectuels, existe-t-il, encore une fois, une doctrine et une direction fortes, souveraines, qui montrent le point convergent à des efforts trop souvent isolés, qui restituent la hiérarchie des buts dans l'ordre rationnel et qui n'apparaissent pas au public comme émanant de la minorité de ceux qui pensent? Il me semble que, si cette doctrine existe, elle n'est pas encore proclamée, prêchée, propagée avec assez de force par la majorité de nos intellectuels. Au-dessus de tous les particularismes et de tous les groupes qui doivent subsister, une pensée commune ne pourrait-elle se constituer d'où se dégageraient les directives principales de notre vie publique? Je me demande si l'avenir de l'*Action française* n'est pas de ce côté-là. Notre oeuvre n'a rien dans son passé qui puisse alourdir sa marche en avant, qui lui ait fait ce manteau de préjugés si lourd à porter parfois par les oeuvres les plus courageuses et les plus loyales. En outre, l'*Action française* a eu tôt fait de comprendre que la langue chez nous ne pouvait être ni défendue ni sauvée comme une force isolée. La langue fait elle-même partie d'un système de forces qui toutes doivent être préservées, sous peine de s'effondrer toutes ensemble. C'est pourquoi l'*Action française* s'est appliquée depuis quelques années surtout à donner de nos problèmes une vue totale. Elle a voulu appuyer parfois sur des points trop négligés mais toujours en les ramenant à un ordre où chaque problème apparaissait à son rang et à sa valeur.

Pourquoi donc l'*Action française* qui est une oeuvre libre, subventionnée par le seul dévouement, et qui met sa liberté au rang même de son honneur et de sa vie, pourquoi

l'Action française ne garderait-elle pas la noble ambition de faire tomber de ses tribunes la doctrine, la direction que l'on attend ?

Cette oeuvre nécessaire, elle l'accomplira pour peu que les hommes de pensée saine veuillent bien lui continuer leur collaboration. Je demande à ceux que nos problèmes d'avenir préoccupent si le temps n'est pas venu chez nous de former la coopérative de l'intelligence, d'organiser le travail de l'esprit ? Nous admettons que toutes les autres activités doivent se grouper, se coordonner pour se fortifier. L'admettons-nous pour les forces intellectuelles ? De tels groupements avec la vaste fin de servir dans l'harmonie toutes les causes de la foi et de la patrie ont été plutôt rares chez nous. Et c'est pourquoi, sans doute, nous avons gaspillé tant de nos énergies et fait parfois de si grands pas désastreux en dehors de notre voie. Mais n'est-ce pas l'heure de réparer les erreurs du passé puisque nous les constatons et en souffrons plus que nos devanciers ? Je le demande à tous ceux qui ambitionnent d'agir sainement sur l'esprit et la volonté de leurs compatriotes, s'ils veulent que, demain, la littérature et l'art expriment notre vie, que la pensée canadienne-française tourne effectivement vers nos problèmes et surtout vers le problème troublant de notre avenir politique et national, s'ils veulent que la direction des esprits n'appartienne pas aux idées anarchiques, à celles qui détruisent, mais à celles qui maintiennent l'ordre et qui sauvent, à celles qui empêchent un peuple de perdre une minute de sa vie, qui toujours le font aller de l'avant dans l'infaillible certitude de sa voie ; si ces hommes veulent enfin qu'à l'extérieur, le mensonge et l'ignorance prennent fin à notre sujet ; s'il devient opportun et même nécessaire qu'aux États-Unis et dans le Canada anglais, que dans l'Amérique latine, en France et à Rome, l'on apprenne la force que nous représentons, l'on aperçoive notre vraie figure, l'on accepte notre indomptable volonté de vivre, je vous le demande encore une fois, ces vastes fins pourront-elles être atteintes si l'union ne succède à l'émiettement, si un groupe de travailleurs de l'intelligence ne se constitue, assez homogène, assez porteur de vérité pour être une lumière invincible, assez nombreux pour être la force conquérante ?

Je laisse à nos amis à méditer ces quelques pensées. Demandons-nous si nous ne mettrons pas, une bonne fois, le salut de la race et de la patrie au-dessus de nos amours-propres et de nos individualismes, si avant peu une *Semaine des écrivains catholiques et canadiens-français* ne devra pas grouper en faisceau des forces trop éparpillées.

PARTIE DOCUMENTAIRE

UN DISCOURS EN FRANÇAIS AU PARLEMENT DE WINNIPEG

Nous empruntons à la *Liberté* du 11 mai le compte rendu du discours prononcé au parlement de Winnipeg par M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface.

Il y a quelques semaines déjà, M. Joseph Bernier, député indépendant de Saint-Boniface, a accompli un geste courageux qui lui fait honneur. Il a osé infliger à ses collègues de la Législature provinciale un discours en français; cela pour affirmer les droits de notre langue dans la Chambre manitobaine et empêcher qu'ils ne disparaissent un jour par prescription.

Notre compatriote s'est autorisé d'une petite note du *Free Press* dans sa colonne "Il y a trente ans" où l'on évoquait le souvenir de la promulgation des lois supprimant l'école confessionnelle et l'usage de la langue française au Manitoba.

"Cette note du *Free Press*, a-t-il dit, évoque en ce jour un douloureux souvenir et je ne puis m'empêcher de dire que la plaie profonde faite alors dans les chairs canadiennes-françaises est aujourd'hui aussi cuisante et aussi vivace dans sa douleur qu'elle l'était au moment où l'iniquité a été commise.

Trente années se sont écoulées depuis le jour malheureux où des politiciens étroits et sans vergogne, ont cru bon

de soulever la haine de races et de souffler le vent rageur de la guerre religieuse, dans le seul but de leur aider à cacher des turpitudes politiques et de conserver le pouvoir.

Ces trente années de mépris de justice, de persécution, d'ennuis n'ont pas encore réussi à démoraliser la victime de l'attentat et trente années de plus du même régime ne réussiront pas à légaliser ce crime antinational.

En ce moment toutefois où l'on nous parle tant de fraternité, de concorde et de coopération, il me sera bien permis de rappeler à cette chambre et au pays que l'on ne peut arriver à ce but que par le respect des lois, des traités, des engagements solennels, par le respect des races et du droit des consciences.

Il me semble que l'on est trop porté à oublier l'histoire du passé quand l'on s'occupe de législation en ce moment-ci."

Après avoir rappelé le souvenir de Lavérendrye, le premier grand explorateur des plaines de l'Ouest, de lord Selkirk et de Georges-Etienne Cartier, M. Bernier a conclu en ces termes :

"Mes opinions, je crois, sont bien connues par tout le monde, lorsqu'il s'agit des relations entre les races anglaise et française de ce pays, entre le Canada et la Grand-Bretagne ; et c'est pour cette raison que je veux, aujourd'hui, présenter à mon Roi les hommages de ma race dans ma langue maternelle, langage qu'il comprend et parle comme moi.

"Je veux dire à mon Roi, encore dans ma langue maternelle, tout l'amour et toute la loyauté de mon peuple pour le Trône et les institutions britanniques, amour et loyauté qu'il a conservés malgré les injustices dont il a souffert depuis 30 ans dans ce pays, de la part des pygmées qui par leurs actions et leur conduite veulent faire du British Fairplay une expression vaine et mensongère.

"Je désire, aujourd'hui, réclamer mes droits dans ma langue maternelle, et affirmer par là le droit de cette langue à se faire entendre librement dans cette enceinte parlementaire.

"Je sais parfaitement bien que personne en ce moment, à part la députation française, ne comprend le premier mot de ce que je dis, mais peu m'importe. Pour le moment, j'affirme un droit, et je ne veux pas que l'on puisse dire, un jour,

que ma langue a été proscrite pour la raison que pendant de longues années on ne l'a pas parlée dans cette Chambre.

“Je reprends mon siège sans vouloir détourner plus longtemps l'attention de la Chambre de l'ordre du jour.”

ALLOCUTION DE M. ANTONIO PERRAULT

Allocution prononcée par M. Antonio Perrault, le vendredi soir, 29 avril 1921, en la salle Saint-Sulpice à Montréal, pour remercier M. le chanoine Stephen Coubé des conférences faites par lui en cette ville.

Un notaire vous présenta à l'auditoire; un avocat vous remercie. Vous conclurez sans doute que, durant votre séjour en notre ville, on voulut vous tenir dans la légalité. N'y voyez de notre part aucune malice. Fils de Normands, nous avons fait des hommes de loi, prétendent les mauvaises langues, un embarras national : vous les trouvez partout.

Avant que de vous adresser les remerciements de l'auditoire, en particulier ceux de la Société Saint-Jean-Baptiste dont vous êtes l'invité, me permettez-vous, M. le Chanoine, de vous exprimer un merci personnel ? Je vous le garde depuis vingt ans : il est bien temps de vous le dire.

J'étais étudiant au Séminaire de Québec, notre plus ancien établissement secondaire, maison que vous avez sans doute visitée lors de votre passage dans la capitale. Un jour, la classe dont j'étais, obtint par contrebande — les écoliers ont parfois de ces succès — un journal qui reproduisait le discours d'un prêtre français. Cet orateur avait pris pour thème un mot de l'Écriture sainte : « Deus non fecit taliter omni nationi ». En des pages remarquables, remplies de hautes pensées, conduites avec un mouvement oratoire de premier ordre, il montrait que cette nation préférée de Dieu était la France et que nul autre pays n'avait été autant qu'elle l'objet des prédilections divines. Ce prêtre, cet orateur, c'était vous. Quel enthousiasme éveilla en nous la lecture de ces pages ! Les apprenant par cœur, nous nous plaisions à répéter ces périodes, si bien faites pour enchanter des admirateurs de la France et de son génie. Pour cette douce émotion que votre parole donnât à nos âmes d'adolescents, permettez-moi, M. le Chanoine, de vous remercier ce soir, à vingt ans de distance.

Ce sont des impressions pareilles qu'éprouvèrent cette semaine vos auditeurs de la Salle Saint-Sulpice. La France vous tient au cœur; vous parlez de cette mère comme nul autre fils ne le pourrait faire. Combien nous avons été heureux d'arrêter, grâce à vous, notre attention sur tout ce qui constitue la supériorité de votre patrie, son sol et ses beautés, son âme et ses vertus de haut ton, ses héros dont Jeanne, l'incomparable. Et avec quel talent, quel art consommé vous en parlez. Vous êtes heureux d'avoir tant de belles choses à dire et de savoir si bien les dire. Soyez payé de retour; que votre parole obtienne ce qu'elle recherche: d'ardentes sympathies pour votre pays.

Ici, dans le Québec, à Montréal notamment, vous n'aviez pas à nous convertir. La France? Nous sommes depuis longtemps convaincus de sa supériorité. Pour reconnaître qu'elle est au premier rang des nations, nous n'avons eu besoin, nous, ni des victoires de la Marne ou de Verdun, ni de l'éclat du génie militaire de Joffre ou de Foch. Vous l'avouerez-je? Nous continuâmes à croire à cette supériorité même après que, la flotte et les colonies allemandes ayant été remises à l'Angleterre, certaines gens recommencèrent à en douter.

Nous souffrîmes de savoir la France envahie, de la voir porter seule, pendant deux ans, tout le poids d'une guerre qui devait naturellement profiter surtout aux ouvriers de la onzième heure. Nous souffrons d'apprendre qu'elle, la grande mutilée, l'héroïque coureuse aux avant-postes, est la dernière à obtenir du vaincu, et avec combien d'obstacles, le paiement de ses dettes.

Nous en souffrons, mais nous n'en sommes pas étonnés. Que voulez-vous? Ce n'est pas en vain que, depuis 150 ans, nous pratiquons ici, certain de vos alliés. Nous avons appris — à nos dépens — qu'il y a des peuples, comme il y a des individus, sur lesquels il est imprudent de faire fonds.

Mais qu'importe. La France, même seule, se relèvera. Elle sortira avec succès de cette épreuve nouvelle; elle continuera, ainsi que vous venez de le dire éloquentement, à faire entendre la chanson de l'idéal. L'énergie de son âme héroïque, qui la sauva aux heures les plus tragiques et les plus déprimantes, sera, cette fois encore, son meilleur, et je le crains, son unique appui.

De la voir gagner la paix, après avoir gagné la guerre, les nations — celles, du moins, qui n'ont pas fait de l'égoïsme leur maître souverain — lui voueront une sympathie accrue. Mais nulle part, elle ne sera plus vive ni plus sincère qu'ici, en la province de Québec. Et vos paroles, M. le Chanoine, y auront grandement contribué.

Oh ! je sais, certaines personnes, de chez nous et de chez vous, paraissent douter de notre amour pour la France. L'observateur éclairé que vous êtes, passé maître dans la psychologie des hommes et des peuples, ne se laissera point arrêter par ce doute. Vous savez que les paroles ne sont point les seuls témoignages qui comptent et que les faits, eux aussi, sont des preuves.

Vous avez étudié notre histoire — vos allusions très justes à notre passé l'attestent ; vous avez suivi la trace que laissa sur ces rives laurentiennes le sang de nos héros et de nos martyrs, morts pour le christianisme et le nom français ; vous avez noté les efforts accomplis depuis 1760, contre notre intérêt souvent, pour repousser l'envahissante assimilation du vainqueur. Vous admettez maintenant, n'est-il pas vrai ? que notre race ne pouvait donner meilleure preuve de son attachement à la France que ses luttes et ses souffrances soutenues et endurées afin de faire place ici aux meilleures de vos idées, à vos vieilles lois, à vos vertus, aux vocables de votre langue.

Ce souci est chez nous plus ardent que jamais. Consultez les représentants de la nouvelle génération et vous constaterez que si la foi en l'avenir de la Confédération canadienne a disparu, du moins un vouloir demeure, un but apparaît plus précis, le maintien de notre race, notre développement selon le pur type créé par vos ancêtres et par les nôtres. C'est là, pour plusieurs d'entre nous, l'unique raison de l'effort. Ils sont résolus, quoi qu'il arrive, à faire grandir de toute façon notre race, par le côté religieux, moral et intellectuel, aussi bien que par le côté économique et social, à conserver ainsi pour toujours au nord de l'Amérique les deux plus actifs agents de civilisation, le catholicisme et l'esprit français, et par eux un peu de l'âme de la France.

C'est ma conviction que vous ne méconnaîtrez pas leur idéal. De retour dans votre pays, vous n'imiterez point ceux qui déforment la figure de notre jeune nation ou qui n'ont pour elle que sourires et moqueries. Malgré nos lacunes et nos imperfections, nous osons compter sur votre sympathie qui restera enveloppée dans l'admiration que nous gardons pour vous. Des liens d'amitié — permettez que je termine par ce mot — se sont formés entre vous et les Canadiens français. Que ce vous soit raison de les défendre et de les aider là-bas ; que ce vous soit raison surtout de revenir nous enchanter encore par votre verbe si clair, si émouvant, le verbe même de la France.

Antonio PERRAULT.

ECONOMISEZ!

C'est l'argent épargné qui compte, qui assurera votre avenir et vous rendra indépendant. Ouvrez un compte d'épargne à

LA BANQUE NATIONALE

Siège Social: Québec ---- Fondée en 1860.

La plus vieille Banque Canadienne-Française.

345 Succursales et Agences au Canada.

Actif : plus de \$75,000.000

Correspondants dans le monde entier.



NOUS RECOMMANDONS LES

Conserves Alimentaires

Asperges, Tomates, Pois, Blé d'Inde, Poires, Pêches, Ananas.---Boite hygiénique:

“FRONTENAC”

HUILE D'OLIVE PURE “JEANNE D'ARC”

Estagnons de 1/8, 1/4, 1/2, 1 gal, 5 gals., mesure impériale (Aussi en bouteilles.)

Vin de Messe St-François doux, Cana Sec, Approuvé

**PATENAUDE, CARIGNAN, Limitée,
MONTREAL**

ÉCOLE DES
Hautes Études Commerciales
DE MONTRÉAL

AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PRÉPARANT AUX SITUATIONS SUPÉRIEURES DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE LA FINANCE

**BIBLIOTHÈQUE ÉCONOMIQUE,
MUSÉE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.**

Décerne les diplômes de « Licencié en sciences commerciales » de « Licencié en sciences comptables » et de « Docteur en sciences commerciales ».

Le diplôme de « Licencié en sciences comptables » donne droit à l'admission dans « l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec » et dans « l'Association des comptables de Montréal » (*Chartered accountants*).

Des BOURSES du GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir : Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Économie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères : (Espagnol, Italien, Allemand), etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des études.

399, AVENUE VIGER, MONTRÉAL

“COMPARER LE TRAVAIL”

voilà la devise de la *machine* à écrire

ROYAL

Quiconque *compare* adoptera toujours la “ROYAL”. La machine pourvue d'un *clavier français* et de vingt autres améliorations toutes brevetées.

C. L. ALLUISI

REPRÉSENTANT

107-OUEST, NOTRE-DAME - - - MONTREAL

PRIX SPÉCIAUX AUX MAISONS D'ÉDUCATION

La Banque d'Hochelaga

FONDÉE EN 1874

Capital Autorisé.....	\$10,000,000
Capital Payé et Fonds de Réserve...	8,000,000
Total de l'Actif.....	75,700,000

L'accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vive, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une JUSTE ET SAINTE ÉCONOMIE.

Un COMPTE D'ÉPARGNE à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

NOUVEAUTES

-
-
- LA VIE INTELLECTUELLE — Son esprit, ses conditions, ses méthodes — par A.-D. Sertillanges 1.00
- LA RELIGION SPIRITE — Th. Mainage,..... .75
- HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, J. Calvet, cartonné, 750 pp..... 2.25
- AUTEURS FRANÇAIS DU XÈME AU XXÈME SIECLE
J. Calvet, cartonné, 995 pp..... 2.25
- BIBLIOTHÈQUE D'INFORMATION sociale
- Production industrielle et JUSTICE SOCIALE, (en Amérique) — *Castre*..... .75
- LA GUERRE D'HIER ET L'ARMÉE DE DEMAIN, Colonel MAYER..... .75
- LES TECHNIQUES NOUVELLES DU SYNDICALISME, Maxime LEROY,..... .75
- LA TRADITION SOCIALISTE EN FRANCE ET LA SOCIÉTÉ DES NATIONS, — J.-L. PUECH..... .75

(Tous ces prix comprennent le port)

Librairie DEOM, 251 EST,
rue Ste-Catherine.
MONTRÉAL